ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne en ligne

## AnIsI 50 (2017), p. 301-341

## Lahcen Daaïf

L'extension du domaine du ṣaḥīḥ. Les procédés d'istiḫrāǧ et d'istidrāk dans les sciences du Hadith

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## **Dernières publications**

	9782724710922	Athribis X	Sandra Lippert
	9782724710939	Bagawat	Gérard Roquet, Victor Ghica
	9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
	9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
	9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
	médiévale		
	9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
	9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)			
	9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

### LAHCEN DAAÏF\*

# L'extension du domaine du sabīb

Les procédés d'istihrāğ et d'istidrāk dans les sciences du Hadith

#### + RÉSUMÉ

L'intérêt pour les traditions prophétiques considérées comme authentiques (ṣaḥīḥ) s'accrut considérablement après la publication des deux célèbres Ṣaḥīḥ-s d'al-Buḥārī (m. 256/870) et de Muslim (m. 261/875). Cet article a pour objet l'étude des deux branches majeures des sciences du hadith que sont l'istidrāk (rattrapage) et l'istiḥrāğ (extraction), par le biais desquelles s'est réalisé le projet d'extension du domaine de l'authentique en matière de hadith. Il traite également des autres stratagèmes de production d'œuvres de hadiths, auxquels ont recouru les auteurs traditionnistes pour rivaliser avec les deux Ṣaḥīḥ-s et prétendre au rang d'authenticité tant convoité. Enfin, cette étude fait état de l'intégration progressive de certains recueils de hadiths canoniques à la sphère restreinte du ṣaḥīḥ, comme des divers modes d'examen des matn-s et de réévaluation des chaînes de Garants (sanad-s) qui furent déployés à cette fin d'élargissement du champ du ṣaḥīḥ.

Mots-clés: Autorité, Garants, hadith apocryphe, hadith authentique, recueil canonique, science du hadith, traditionniste

<sup>\*</sup> Lahcen Daaïf, Section arabe, IRHT/CNRS, l.daaif@irht.cnrs.fr

#### + ABSTRACT

The interest for prophetic traditions considered as authentic (ṣaḥīḥ) increased considerably after the publication of the two famous Ṣaḥīḥs of al-Buḥārī (d. 256/870) and Muslim (d. 261/875). This article aims at studying the two main branches of the sciences of hadith: the istidrāk (retrieval) and the istiḥrāǧ (extraction) by which means has been achived the project of extending the field of authentic hadiths. This paper deals also with the other stratagemes of production of works of hadiths, used by the traditionalist writers in order to compete with the two Ṣaḥīḥs and to pretend to the so desirable rank of authenticity. At last, this study states the progressive integration of some collections of canonical hadiths to the restricted sphere of the ṣaḥīḥ as various ways of examination of the matns and of reevaluation of the chains of transmitters (sanads) which were displayed to widen the field of the ṣaḥīḥ.

**Keywords**: Authority, transmitters, apocryphal hadith, authentic hadith, canonical collection, science of hadith, traditionalist

\* \* \*

U TERME des trois premiers siècles de l'Islam, le courant traditionniste (ahl al-ḥadīt) s'est progressivement imposé au sein du sunnisme en tant que la voie de l'orthodoxie par excellence <sup>1</sup>. La légitimité qu'il revendiquait à ce titre se voulait la conséquence directe de la collecte et la mise par écrit des traditions prophétiques (sunna) comme de celles des Compagnons et les précédents des premiers Successeurs (aṭar, pl. āṭār), à travers l'élaboration de diverses sciences qui visent à en garantir sinon l'authenticité, du moins un certain degré de vraisemblance. La teneur des traditions (matn, pl. mutūn) aussi bien que les chaînes des Garants (isnād, pl. asānīd) qui les supportent étaient soumises, respectivement, à un examen d'authenticité et à une évaluation de fiabilité dont les règles et les modalités d'application étaient alors arrivées à leur stade de maturation. Dans cette étude, il ne sera pas question d'examiner le long processus de cette maturation, ni non plus de prendre part au débat sur la théorie de l'authenticité du hadith, qui n'est pas prêt de prendre fin de sitôt<sup>2</sup>. Cependant, les lignes qui

- 1. La première version, courte, de cette étude a fait l'objet d'une communication dans le cadre du séminaire de M.H. Benkheira, « Histoire et anthropologie du monde musulman », à l'École pratique des hautes études (EPHE) en 2010, sous le titre: « L'istidrāk et l'istibrāğ dans les sciences du hadith ». Je tiens à lui dire ici un grand merci pour son invitation ainsi que pour ses nombreuses suggestions pertinentes qu'il m'avait faites, et qui m'ont permis d'améliorer la structure et la présentation de cet article.
- 2. Sur les analyses des *isnād-s* et le problème de l'authenticité des hadiths, on signalera les études déjà classiques de I. Goldziher, *Études sur la tradition islamique*, 1984, et de J. Schacht, 1950, p. 163-175; et celle d'al-A<sup>c</sup>zamī, 1985; van Ess, 1975; Juynboll, 1969, p. 15-46; 1983, p. 134-217; 2001; 2007, p. 391-397; Horovitz, 2004, p. 151-158; Robson, 1953b, p. 15-26; 1951-1952, p. 84-102; Hallaq, 1999, p. 75-90; Benkheira, 2005, p. 294-303; Brown, 2009, p. 15-42.

suivent ont pour principal objet l'étude de deux branches majeures des sciences du hadith, qui étaient très prisées par les spécialistes de ce domaine, particulièrement par les experts de la critique des Autorités ('ilm al-rigal). Elles consistent en deux procédés communément appelés istidrāk (pl. istidrākāt) et istiģrāğ (pl. istiģrāgāt). Plusieurs spécialistes traditionnistes parmi les Anciens (mutagaddimūn) se sont attelés à ces deux disciplines, comme l'attestent les nombreux ouvrages qu'ils y ont consacrés, et auxquels se sont référés, dans leurs traités, les spécialistes tardifs (muta'ahhirūn). Suivant ces procédés, ces spécialistes compilaient dans ces ouvrages soit des hadiths absents des recueils de traditions, soit des hadiths qui y figuraient déjà, mais dont ils proposaient des versions différentes, avec un contenu (matn) souvent rallongé et rarement écourté. Des six recueils de hadiths dits canoniques (al-kutub al-sitta), la préférence de ces spécialistes allait aux deux collections majeures de hadiths dites authentiques (Sahīhayn), à savoir l'œuvre de Muhammad b. Ismā'īl al-Buhārī (m. 256/870)3 et celle de son disciple Muslim b. al-Hağğāğ (m. 261/875)<sup>4</sup>. Ces deux procédés se sont considérablement développés dès la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle de l'hégire, tout particulièrement en ce qui concerne le Saḥīḥ de Muslim, qui s'est trouvé être le premier à faire l'objet d'istibrag dès les dernières années de la vie de son auteur. Quant au Sahīh d'al-Buhārī, curieusement, il n'en fit l'objet qu'un siècle plus tard, pour des raisons que nous développerons plus loin. C'est donc à la faveur du rang élevé de ces deux imams dans le milieu des sciences du hadith, et davantage encore à la faveur de la notoriété dont jouissaient leurs deux recueils canoniques (Sahīh-s)<sup>5</sup>, que des auteurs traditionnistes ultérieurs tenaient tant à leur appliquer le procédé d'istidrāk et notamment d'istibrag de préférence aux autres collections de hadiths; et ont composé ainsi des recueils dits mustadrakāt/mustadrak et mustahraǧāt/mustahraǧ ou mustahraǧa dans l'espoir inavoué de rivaliser avec eux.

#### **Istidrāk**

Avant d'aborder le développement fulgurant qu'ont connu ces deux disciplines au cours des deux siècles suivants (IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles de l'hégire), attardons-nous un moment sur la définition des deux termes d'istidrāk et d'istiḥrāğ. Le premier, l'istidrāk (maṣdar de la dixième forme verbale de daraka, istadraka: prévenir, rattraper), renvoie, comme l'indique son nom, à un procédé de recouvrement d'erreurs et donc de « rattrapage ». C'est en quelque sorte une espèce d'addendum, hormis qu'il a pour objet uniquement la teneur des hadiths (matn, pl. mutūn) et non leurs chaînes de Garants (isnād, pl. asānīd). D'un point de vue technique, le procédé d'istidrāk consiste à recueillir de nouveaux matn-s de hadiths ou de bouts de hadiths qui seraient

- 3. Sur al-Buḥārī et son Ṣaḥīḥ, cf. Melchert, 2010, p. 425-454.
- 4. Al-Suyūṭī, *Tadrīb al-rāwī*, I, p. 196; Brown, 2007, p. 90, 98 et *passim*. Pour rivaliser avec les Ṣaḥīḥayn, des auteurs contemporains et postérieurs à ces deux imams composèrent à leur tour des Ṣaḥīḥ-s, voir Brown, 2007, p. 54-59.
- 5. Al-Ḥākim, dans son al-Mustadrak ʿalā al-Ṣaḥīḥayn, I, p. 41, écrit: « Ils ont composé dans le domaine des traditions authentiques deux ouvrages émondés dont la réputation s'est propagée partout (ṣannafā fī ṣaḥīḥ al-aḥbār kitābayn muhaḍḍabayn intašara ḍikruhumā fī al-aqṭār). »

absents du recueil de hadiths auquel est appliquée la révision de rattrapage (istidrāk). Mais il est posé tout de même une condition essentielle à cette révision : elle doit emprunter des chaînes de Garants semblables ou estimées d'un même degré de solidité que celles établies par l'auteur du recueil de hadiths considéré. Dans le cadre de l'istidrāk, les spécialistes en sciences du hadith parlent des ziyādāt (sing. ziyāda), soit : 1. l'adjonction de traditions supplémentaires qui soient de préférence attachées aux Garants déjà approuvés par l'un ou les deux auteurs du Ṣaḥīḥ à la fois, ou à des Garants estimés d'un rang de probité équivalent; ou 2. l'adjonction de nouveaux sanad-s qui soient également d'un niveau de solidité similaire, autrement dit celui des tigāt (Garants dignes de confiance). Abū 'Abd Allāh al-Ḥākim al-Naysābūrī (321/933-405/1014) le précise dans son introduction à son Mustadrak où il écrit : « Je demande à Dieu de me prêter assistance pour rapporter des hadiths transmis par des Garants fiables qui soient du même rang que ceux sur lesquels se sont appuyés les deux imams [al-Buḥārī et Muslim] ou l'un d'eux, que Dieu les bénisse. C'est en cela que consiste le critère d'authenticité chez l'ensemble des docteurs de l'islam, à savoir que du moment qu'il s'agit des Garants fiables, l'adjonction au niveau des sanad-s comme des matn-s est admise<sup>6</sup>.» Aussi, l'auteur d'un Mustadrak peut-il se permettre quelquefois d'amener au jour une nouvelle tradition ignorée des Sahīh-s, en vertu d'une chaîne de Garants dont il estime la solidité d'une valeur égale à celle des chaînes figurant dans ces deux Ṣaḥīḥ-s7. Mais, comme on le montrera plus loin, ne pouvant s'empêcher de s'autoriser cette entorse à la règle, la plupart des auteurs d'istidrākāt s'engouffrent pour la même raison dans cette brèche. Ils recourent ainsi à des chaînes de Garants qui, de leur point de vue, ne présentent que des différences mineures, voire insignifiantes par rapport à celles établies par les auteurs des recueils de hadiths qui font l'objet de leur istidrāk. Ils avancent une raison subsidiaire à l'appui de ce postulat, dans l'intention de faire passer ces deux espèces de chaînes pour égales en termes de solidité: leurs chaînes sont inférées des mêmes règles, et résultent de l'observation des critères de sélection supposés avoir été à la base des chaînes de Garants des deux recueils sources (Siḥāḥ). Les divergences sur cette question sont courantes entre les spécialistes du hadith, notamment lors de leurs premières tentatives d'élaboration d'un système de critique cohérent en vue de justifier l'utilité et la pertinence de cette nouvelle discipline dans le domaine des sciences du hadith<sup>8</sup>.

Il convient de rappeler que le procédé d'istidrāk n'était pas l'apanage des sciences du hadith, bien qu'il y réponde à des règles strictes qui lui sont propres. En effet, on a eu recours à ce procédé de « rattrapage » dans d'autres disciplines prisées par les savants arabes de l'époque médiévale. L'istidrāk était ainsi pratiqué aussi bien en méthodologie du droit (uṣūl al-fiqh) qu'en

<sup>6.</sup> Al-Ḥākim, al-Mustadrak ʿalā al-Ṣaḥīḥayn, I, p. 42: Wa-anā asta ʿīnu Allāh ʿalā iḥrāğ aḥādīṭ ruwātuhā ṭiqāt, qad iḥtaǧǧa bi-miṭlihā al-Šayḥān raḍiya Allāh ʿanhumā aw aḥaduhumā. Wa-hāḍā šarṭ al-ṣaḥīḥ ʿinda kāffat ahl fuqahāʾ al-islām: anna al-ziyāda fī al-asānīd wa-l-mutūn min al-ṭiqāt maqbūla. Quelques lignes auparavant, l'auteur souligne que son ouvrage traite des hadiths rapportés avec des sanad-s sur lesquels se sont appuyés les deux imams: [...] an aǧmaʿa kitāban yaštamilu ʿalā al-aḥādīṭ al-marwiyya bi-asānīd yaḥtaǧǧu Muḥammad b. Ismāʿīl wa Muslim b. al-Ḥaǧǧāǧ bi-miṭilihā. Sur les ziyādāt, cf. Ibn al-Ṣalāḥ, ʿUlūm al-ḥadīṭ, p. 125-127.

<sup>7.</sup> Ibn al-Ṣalāḥ, 'Ulūm al-ḥadīṭ, p. 22; Dickinson (trad.), 2005, p. 11; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 180-181.

<sup>8.</sup> Al-Suyūtī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 196.

droit légal (figh), comme l'attestent de nombreux livres composés par des théoriciens du droit (uṣūliyyūn) et des juristes (fuqahā'), au titre évocateur, tel al-Mustadrak fī furū' al-šāfi'iyya d'al-Būšanǧī Ismā'īl b. Muḥammad (m. 536/1140)9. Les linguistes comme les lexicographes ne sont pas en reste, si l'on tient compte de la quantité impressionnante d'ouvrages relevant de l'istidrāk qu'ils ont composés à leur tour. À dire vrai, dans ce domaine, il n'est pas exagéré d'affirmer que leurs ouvrages dépassent en nombre les istidrākāt de leurs confrères traditionnistes. Et pour nous faire une idée plus ou moins commune de la précocité de cette discipline dans le milieu des sciences linguistiques en général, il suffirait de rappeler les investigations en termes de « rattrapage » qui ont été réalisées par l'andalou Abū Bakr al-Zubaydī al-Išbīlī (m. 379/988) sur l'ouvrage Kitāb al-'Ayn du premier maître de la lexicographie arabe, al-Halīl b. Ahmad al-Farāhīdī (m. 170/786), dans son al-Mustadrak 'alā al-Ḥalīl fī al-'Ayn¹o, et sur le livre, al-Kitāb du premier maître de la grammaire arabe, 'Amr b. 'Utmān Sībawayh (m. 180/796?) dans son Kitāb al-Istidrāk 'alā Sībawayh". Des istidrākāt ont été pareillement apportés, en historiographie, à des recueils biographiques et répertoires de personnages religieux éminents, dont al-Istī 'āb fī ma'rifat al-aṣḥāb, du juriste malékite Yūsuf Ibn 'Abd al-Barr (m. 463/1071), consacré aux mérites et biographies des Compagnons du Prophète. Il a fait l'objet de plusieurs istidrākāt, tous réalisés par des Andalous comme lui, appelés aussi duyūl (sing. dayl) et istilhāqāt (sing. istilḥāq), dont les plus souvent cités sont : celui de son disciple Abū 'Alī al-Ḥusayn al-Ġassānī (m. 498/1105), al-Dayl 'alā al-Istī'āb12, hélas perdu; celui d'Abū Bakr Ibn Fatḥūn (m. 519 ou 520/1125 ou 1126), al-Istilḥāq 'alā al-Istī'āb¹³; et celui d'Abū Isḥāq b. Amīn al-Ṭulayṭilī (m. 544/1149-1150), al-Istidrāk 'alā al-Istī'āb, qui nous est parvenu 14. Cela dit, tout laisse penser que l'istidrāk était à l'origine une discipline largement pratiquée au sein des sciences du hadith, avant de se voir progressivement étendue aux diverses branches du savoir en terre d'Islam.

- 9. À notre connaissance, ce livre, dont subsistent quelques manuscrits, n'est pas encore édité, cf. Ḥalīfa, Kašf al-zunūn, II, p. 1673a.
- 10. Îl est mentionné aussi dans les sources comme abrégé (muḥṭaṣar) du Kitāb al-ʿayn. Îl est édité sous le titre d'Istidrāk al-ġalaṭ al-waqiʿ fī Kitāb al-ʿayn, ʿAbd al-ʿAlī al-Wadġīrī & Ṣalāḥ Mahdī al-Farṭūsī (éd.), Damas, Maǧmaʿ al-Luġa al-ʿArabiyya, 1424/2003; voir aussi Šaraf al-Dīn ʿAlī al-Rāǧiḥī, 1985, p. 262.
- 11. Plus précisément, son *Istidrāk* prend en charge, dans le dernier livre du *Kitāb*, les sections qui traitent de la formation des verbes et des adjonctions qui leur sont attachées, comme le stipule le titre, cf. Al-Zubaydī, *Kitāb al-Istidrāk* 'alā Sībawayh fī kitāb al-abniya wa-l-ziyādāt, Ignazio Guidi (éd.), Rome, 1890, réimp. Bagdad, Maktabat al-Muṭannā, 1971.
- 12. Al-Dahabī, Tadkirat al-ḥuffāz, IV, p. 1233-1235, nº 1049.
- 13. En 2 vol., mais pas encore édité, cf. Bağdatli, İḍāḥ al-maknūn, I, p. 73a; Kaḥḥāla, Mu'ğam al-mu'allifīn, IX, p. 284b-285a.
- 14. Il est édité en 2 vol. par Ḥanān al-Ḥaddād, Wizārat al-Awqāf wa-l-Šu'ūn al-Islāmiyya, Casablanca, 1429/2008. Le titre originel du livre était Kitāb al-istidrāk 'alā Abī 'Umar Ibn 'Abd al-Barr al-ḥāfiz fī kitābihi: Kitāb al-istī'āb fī al-ṣaḥāba raḍiya Allāh 'anhum ağma'īn, cf. II, p. 8. Dans son introduction, l'éditrice propose une étude approfondie d'une dizaine d'autres istidrākāt sur al-Istī'āb, p. 46-120.

### Mustadrakāt

Dans un premier temps, on constate que de nombreux ouvrages d'istidrāk exprimaient leur préférence pour les deux Ṣaḥīḥ-s, en dépit de plusieurs recueils de hadiths qui étaient alors en circulation dans les milieux religieux, dont certains, plus anciens, étaient l'œuvre des maîtres mêmes d'al-Buḥārī et de Muslim. Il s'agit d'autorités hautes en couleurs, telles que 'Alī Ibn al-Madīnī (m. 234/849), Abū Bakr Ibn Abī Šayba (m. 235/849) Isḥāq Ibn Rāhawayh (m. 238/853) et bien d'autres encore. Dans la mesure où l'on sait que les ouvrages d'istidrāk dans le domaine du hadith ne nous sont pas tous parvenus, que ceux dont nous disposons sont parfois tronqués ou incomplets, et que la masse d'informations que nous en livrent les sources prosopographiques et narratives sont contradictoires ou à tout le moins incohérentes, ce serait une tâche ardue que d'envisager d'en établir une liste complète.

#### Kitāb al-ilzāmāt

On tiendra compte néanmoins, dans le cadre restreint de cette étude, des ouvrages les plus marquants en la matière suivant l'ordre chronologique de leur apparition, en s'attardant sur leur rôle déterminant dans la diffusion de cette discipline. Il y a d'abord le *Kitāb al-ilzāmāt* (*Le livre des impératifs*) du grand ḥāfiz et critique 'Alī b. 'Umar al-Dāraquṭnī (m. 385/995)<sup>15</sup>, qui explique dans le préambule l'objet de son livre où il relate, en se fiant à sa mémoire, « les hadiths de certains Successeurs qu'al-Buḥārī et Muslim, ou l'un d'eux ont rapportés sans tenir compte de hadiths similaires de ces mêmes Successeurs; ou des hadiths qui, provenant d'un Successeur de leur envergure parmi les [Successeurs] sûrs, auraient dû être rapportés suivant leurs critères d'authenticité et leur doctrine. C'est ce dont nous traiterons si Dieu Très-Haut le veut, et de Dieu vient le succès <sup>16</sup>. » Al-Kattānī résume ainsi l'objet du livre d'al-Dāraquṭnī: « Il y consigne les hadiths qui, collectés par ses soins conformément à leurs [al-Buḥārī et Muslim] critères d'authenticité, ne sont pas mentionnés dans leurs recueils alors qu'ils auraient dû y figurer (alzamahumā). Le livre est ordonné, dans un beau volume, sur le mode des masānīd<sup>17</sup>. » Mais, comme on peut le constater, al-Kattānī ne s'est pas trop attardé sur les détails techniques de l'intervention d'al-Dāraquṭnī au niveau des chaînes de Garants. Il ne nous explique pas

<sup>15.</sup> Al-Saḥāwī, Fatḥ al-muġīt, I, p. 54. Le ḥāfiz en hadith est un traditionniste de haut rang en compilation et en transmission de hadiths, dont il a mémorisé une grande partie, et qui est doué d'une grande connaissance en sciences de la critique des *matn-s* et de l'évaluation des Autorités.

<sup>16.</sup> Le livre est édité avec al-Tatabbu' dans un seul volume intitulé al-Ilzāmāt wa-l-Tatabbu', Muqbil b. Hādī al-Wādi'ī (éd.), al-Ilzāmāt, p. 61-116, cf. p. 64: Dikr mā ḥaḍaranī dikruhu mimmā aḥraǧahu al-Buḥārī wa-Muslim aw aḥaduhumā min ḥadīt ba'ḍ al-tābi'īn wa-tarakā min ḥadīt hi sabīhan bihi wa-lam yuḥriǧāhu, aw min ḥadīt nazīr lahu min al-tābi'īn al-tiqāt mā yalzamu iḥrāǧuhu 'alā šarṭihimā wa-maḍhabihimā, fīmā naḍkuruhu in šā' Allāh ta'ālā wa-bi-Llāh al-tawfīq. Sur les motivations et les objectifs que s'était fixés al-Dāraquṭnī dans cet ouvrage, voir Guillaume, 1924, p. 94; Brown, 2004, p. 16-19.

<sup>17.</sup> Al-Kattānī, *al-Risāla*, p. 26. Pour plus de précision concernant la méthode critique d'al-Dāraquṭnī, voir Brown, 2004, p. 21-36.

que celui-ci s'intéresse avant tout dans le sanad, au chaînon du Successeur (tābi'ī) par lequel il valide de nouveaux matn-s qu'il considère en droit d'avoir leur place parmi les hadiths ṣaḥīḥ-s des deux imams. Il en est autrement de la démarche d'al-Dāraquṭnī dans son autre ouvrage, al-Tatabbu' (Le pistage), qu'il a dédié également à la critique des deux Ṣaḥīḥ-s. Mais à cette différence près, comme le laisse entendre d'ailleurs son titre, que l'objectif de ce livre est de dévoiler les tares ('ilal, sing. 'illa) dont souffrent les chaînes de Garants de certains hadiths, pourtant validés et définitivement intégrés dans les deux Ṣaḥīḥ-s. Aussi al-Dāraquṭnī émet-il de sérieuses réserves quant à la consistance des chaînes de Garants de 218 hadiths <sup>18</sup>.

## Al-Mustadrak 'alā al-Şaḥīḥayn

Reste cependant que l'ouvrage le plus connu en matière d'istidrāk dans le domaine du hadith est le Mustadrak 'alā al-Ṣaḥīḥayn d'Abū 'Abd Allāh al-Ḥākim al-Naysābūrī (321/933-405/1014), un disciple d'al-Dāraquṭnī. Bien qu'il ait suscité beaucoup d'intérêt dans le milieu traditionniste, le Mustadrak n'en était pas moins considéré comme l'une des œuvres de hadiths les plus controversées. Partant du même principe qu'al-Dāraquṭnī, al-Ḥākim est convaincu qu'al-Buḥārī et Muslim n'ont pas eu la prétention d'épuiser tous les hadiths authentiques dans leur Ṣaḥīḥ¹9. Aussi se propose-t-il, en se conformant aussi bien à leurs règles de contrôle qu'à leurs critères de sélection, de ne consigner dans son Mustadrak que des hadiths dont il aura évalué l'authenticité égale à celle exigée des auteurs des deux Ṣaḥīḥ-s²º. Et ainsi à la fin de certains hadiths qu'il rapporte suivant les critères d'authenticité des deux maîtres, al-Ḥākim conclut par ce type de formules: « Ceci est un hadith authentique conformément à leurs critères / à ceux de Muslim / d'al-Buḥārī, mais ils ne l'ont pas / il ne l'a pas rapporté²¹.»

En effet, bien qu'Ibn al-Ṣalāḥ tienne ce dernier pour l'un des sept illustres compilateurs de hadiths <sup>22</sup>, les sources bibliographiques font souvent mention de plusieurs livres qui ont été rédigés tout spécialement par des auteurs postérieurs pour rattraper les lacunes d'al-Mustadrak. Parmi eux on citera le shaféite Šams al-Dān al-Dahabī (m. 748/1348) <sup>23</sup>, qui a composé justement

<sup>18.</sup> Al-Dāraquṭnī, al-Tatabbu' in al-Ilzāmāt, p. 117-379; Ṣiddiqī, 1993, p. 58; Brown, 2012, p. 376 (Brown mentionne à tort 217 au lieu de 218 chaînes de Garants).

<sup>19.</sup> Al-Ḥākim, al-Mustadrak 'alā al-Ṣaḥīḥayn, I, p. 41; voir aussi Ibn al-Ġawzī, Kitāb al-mawḍū'āt, I, p. 32. 20. «Wa-lam yaḥkumā wa-lā wāḥid minhumā annahu lam yaṣiḥḥa min al-ḥadīt ġayr mā aḥraǧāhu (ils n'ont pas décrété tous deux, ni l'un d'eux, que seuls les hadiths qu'ils ont consignés dans leurs Ṣaḥīḥ-s sont authentiques)», al-Ḥākim, al-Mustadrak, I, p. 41. Voir aussi Brown, 2007, p. 170.

<sup>21.</sup> Sous des expressions variées, telles que  $H\bar{a}d\bar{a}$   $\dot{p}$   $ad\bar{i}t$   $\dot{q}$   $ad\bar{i}t$   $\dot{q}$   $ad\bar{i}t$   $ad\bar{i$ 

<sup>22.</sup> Lucas, 2004, p. 98.

<sup>23.</sup> Ḥalīfa, Kašf al-zunūn, II, p. 1672b; Brockelmann, GALS, II, p. 276. Il est édité dans la même édition d'al-Mustadrak, wa-bi-daylihi al-talḫīṣ li-l-ḥāfiz al-Dahabī.

un ouvrage intitulé al-Mustadrak 'alā al-Mustadrak<sup>24</sup> et un autre shaféite Sibt b. al-'Ağamī Burhān al-Dīn al-Ḥalabī (m. 841/1438), qui en a fait un abrégé 25. Al-Dahabī, par exemple, reconnaît y avoir découvert non seulement des traditions susceptibles d'être qualifiées de faibles (da'īf), mais aussi des traditions suspectes (munkar, pl. manākir), voire apocryphes (mawdū'a). Il en conclut que les oulémas traditionnistes avaient raison de ne pas tenir compte des rectifications d'al-Hākim, ni non plus de celles de son prédécesseur Abū 'Īsā al-Tirmidī (m. 279/892)<sup>26</sup>. Mais, ces considérations mises à part, al-Dahabī ne partage pas l'avis, à ses yeux exagéré, du traditionniste ascète Aḥmad Abū Sa'd al-Mālīnī (m. 412/1022) pour lequel le Mustadrak d'al-Ḥākim ne renferme aucun hadith dont les chaînes de Garants soient conformes aux exigences de validation en vigueur dans les deux Sahīh-s<sup>27</sup>. Se voulant peut-être plus modéré dans son jugement qu'al-Mālīnī, al-Dahabī estime qu'à peu près le tiers d'al-Mustadrak, voire un peu moins, est susceptible d'être considéré comme authentique, étant donné qu'il répond bien aux critères de sélection, sinon d'al-Buhārī et Muslim ensemble, du moins de l'un d'eux. Quoi qu'il en soit, aux yeux d'al-Dahabī, le quart de l'ouvrage tout au plus est à considérer comme contenant des hadiths aux chaînes de Garants convenables (ṣāliḥ), bonnes (ḥasan) ou même très bonnes (ğayyid) 28.

Dans sa somme de hadiths apocryphes, Kitāb al-mawḍū'āt, le hanbalite Ibn al-Ğawzī (m. 597/1201) déclare, quant à lui, avoir énuméré dans al-Mustadrak d'al-Ḥākim environ soixante traditions incontestablement apocryphes; tandis que d'autres ḥuffāz (sing. ḥāfiz) conviennent qu'ils en avaient extrait une bonne centaine de traditions de type forgé (mawḍū'āt) qu'ils ont regroupés dans des volumes spéciaux²9. Le shaféite Sirāǧ al-Dīn Ibn al-Mulaqqin (m. 804/1401) en a fait l'illustration dans son œuvre intitulée: al-Nukat al-liṭāf fī bayān aḥādīṭ al-ḍi'āf al-muḥraǧa fī Mustadrak al-Ḥāfiz al-Naysābūrī (Les menues anecdotes pour mettre en évidence les traditions transmises par des Garants «faibles», qui figurent dans le Mustadrak d'al-Ḥāfiz al-Naysābūrī)³°. Se fondant sur al-Mustadrak d'al-Ṭahabī, cette œuvre se présente d'abord comme un abrégé de celui-ci, comme l'indique le titre sous lequel il a été publié³¹. Enfin, al-Ṭahabī de son côté,

- 25. Al-Kattānī, al-Risāla, p. 25.
- 26. Al-Kattānī, al-Risāla, p. 25.
- 27. Al-Dahabī, Siyar, XVII, p. 175; Ibn Ḥaǧar, al-Nukat 'alā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 313.

- 29. Al-Kattānī, al-Risāla, p. 25.
- 30. Sezgin, GAS, I, p. 221.

<sup>24.</sup> Voir Sezgin, GAS, I, p. 221 « Talḫīṣ aw al-Mustadrak ʿalā al-Mustadrak »; al-Dahabī, Siyar, XVII, p. 175; Ibn Katīr, al-Bāʿit al-ḥatīt, p. 30. Il s'agit certainement d'un des ouvrages de jeunesse d'al-Dahabī, parce qu'il y renvoie souvent dans ses œuvres ultérieures, et qu'il renferme beaucoup d'erreurs et de suppositions erronées, voir ʿAzīz Rašīd Muḥammad al-Dāyinī, 1427[/2007]; voir aussi Lucas, 2004, p. 98.

<sup>28.</sup> Al-Kattānī, dans al-Risāla, p. 25, citant al-Dahabī, écrit: « Et peut-être que la totalité de cela correspond à la moitié de l'ouvrage (wa-la'alla mağmū' dālika niṣf al-kitāb) ». De même al-Suyūṭī, dans Tadrīb al-rāwī, I, p. 182, cite la même phrase mot pour mot. Mais al-Dahabī, dans Siyar, XVII, p. 175, écrit plutôt: « Et peut-être que la totalité en correspond au tiers de l'ouvrage, voire moins (wa-la'alla mağmū' dālika tult al-kitāb bal aqall) ».

<sup>31.</sup> Ḥaǧǧī Ḥalīfa y a fait allusion en tant qu'ouvrage critique d'al-Mustadrak d'al-Ḥākim: i'taraḍa ʿalā al-aṣl, cf. Kašf al-zunūn, I, p. 1672b. Cet ouvrage est édité sous le titre de Muḥtaṣar Istidrāk al-ḥāfiz al-Dahabī ʿalā Mustadrak Abī ʿAbd Allāh al-Ḥākim, ʿAbd Allāh al-Laḥaydān & Saʿd Āl Ḥumayyad (éd.), Dār al-ʿĀṣima, Riyad, 1411/1990, 8 vol.

en plus de son *al-Mustadrak* 'alā al-Mustadrak que nous avons signalé précédemment, a dédié un autre opuscule exclusivement aux hadiths apocryphes censés figurer dans le *Mustadrak* d'al-Ḥākim, qu'il a intitulé *Mawḍū* 'āt al-Mustadrak (Les apocryphes d'al-Mustadrak)<sup>32</sup>.

À une date plus tardive, un autre shaféite et non des moindres, le polygraphe Ğalāl al-Dīn al-Suyūṭī (m. 911/1505), composa à son tour un traité, hélas inachevé, qu'il a intitulé *Tawḍīḥ al-mudrak fī taṣḥīḥ al-Mustadrak* (*Clarification de l'acquis en vue de la correction d'al-Mustadrak*). Il y met en évidence de nombreuses lacunes et relève des erreurs commises par al-Ḥākim, auxquelles il se propose naturellement d'apporter des corrections<sup>33</sup>. Du reste, dans sa fameuse *Alfiyya* qui traite de la science du hadith, al-Suyūṭī y a fait allusion par le vers que voici<sup>34</sup>:

Il [Mustadrak] est d'un laxisme tel qu'il y figure Des traditions suspectes et forgées qui doivent être réfutées.

À l'instar d'autres critiques avant lui, Ibn Hağar est persuadé que la plupart des erreurs imputées à ce dernier sont à mettre plutôt sur le compte de son âge avancé (ġafla fī āḥir 'umrihi). À l'appui de son point de vue, Ibn Hağar invoque les contradictions flagrantes entre les évaluations de Garants effectuées par al-Hākim, lesquelles contradictions s'expliqueraient comme autant de symptômes de sa sénilité. Si dans un premier temps, al-Ḥākim s'est prononcé nettement pour la désapprobation (garh) de certains Garants dans son recueil de Garants faibles (Kitāb al-du'afā'), dans un second temps, il les a approuvés comme fiables (ta'dīl) dans son Mustadrak, qu'il a composé à la fin de sa vie<sup>35</sup>. L'exemple que propose Ibn Ḥaǧar pour illustrer cette contradiction est tout trouvé dans le cas du transmetteur 'Abd al-Raḥmān b. Zayd b. Aslam al-'Umarī (m. 182/798-799). Celui-ci est qualifié de Garant fiable par al-Hākim dans son al-Mustadrak, alors que, dans son autre ouvrage sur la critique des Autorités, al-Du'afā' (Les autorités non fiables), il affirme le contraire et le taxe de forgerie. Pour al-Ḥākim, 'Abd al-Raḥmān b. Zayd rapportait sous l'autorité de son père Zayd b. Aslam des hadiths apocryphes qui sont en réalité de son fait 36, rejoignant ainsi l'évaluation consensuelle des critiques des Autorités 37. Quoi qu'il en soit, dans leur grande majorité, les experts en science de la critique des rigal s'accordent à dire qu'al-Hakim a fait preuve de laxisme (mutasahil) dans la composition de son Mustadrak<sup>38</sup>. Mais, contrairement à lui, son disciple le shaféite

<sup>32.</sup> Ce livre est encore hélas à l'état de manuscrit. Mais une édition en est proposée en ligne dans *al-Maktabat al-Šāmila*, voir ce lien d'accès : http://shamela.ws/index.php/book/30341 (consulté le 3/03/2016).

<sup>33.</sup> Ḥalīfa, Kašf al-zunūn, II, p. 1672; al-Kattānī, al-Risāla, p. 17.

<sup>34.</sup> Al-Suyūtī, Alfiyyat al-Suyūţī, p. 8:

Wa-kam bihi tasāhulun ḥattā warad fīhi manākirun wa-mawḍū'un yuradd

<sup>35.</sup> Ibn Ḥaǧar, Lisān, V, p. 233, n° 813; al-Nukat ʿalā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 318; voir aussi Ibn Katīr, al-Bāʿit al-ḥatīt, p. 29-30.

<sup>36.</sup> Ibn Ḥaǧar, al-Nukat ʿalā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 318.

<sup>37. &#</sup>x27;Abd al-Raḥmān b. Zyad b. Aslam a été effectivement disqualifié et désigné comme faible par les critiques des Autorités qui ont délaissé ses transmissions. Voir al-Dahabī, *Mīzān al-i'tidāl*, II, p. 564-566, nº 4868.

<sup>38.</sup> Voir al-ʿIrāqī, al-Taqyīd wa-l-īḍāh, p. 29; Ibn Kaṭīr, al-Bāʿiṭ al-ḥaṭīṭ, p. 29; al-Saḥāwī, Fath al-muġīṭ, I, p. 62.

Abū Bakr Aḥmad b. Ḥusayn al-Bayhaqī (m. 458/1066) a composé al-Sunan al-kabīr, une œuvre majeure qui est estimée largement supérieure au *Mustadrak* par les autorités traditionnistes contemporaines et postérieures, grâce à l'examen rigoureux appliqué aux chaînes de Garants des nombreux hadiths qui y figurent. Par conséquent, comme tendent souvent à le rappeler les critiques, en termes d'authenticité le disciple surpasse le maître<sup>39</sup>.

### Autres Mustadrakāt

Il nous faudrait, en dernier lieu, tenir compte d'al-Mustadrak 'alayhimā: une autre œuvre de « rattrapage » appliqué aux deux recueils d'al-Buhārī et de Muslim, dont l'auteur n'est autre que le théologien et traditionniste malékite Abū Darr 'Abd b. Aḥmad al-Harawī (m. 434/1042)40. Il s'agit également d'un disciple d'al-Dāraquṭnī, ce qui témoigne du rôle primordial de ce dernier en tant que l'un des principaux initiateurs de la discipline de l'istidrāk tout spécialement appliqué aux deux Ṣaḥiḥ-s. D'après certaines sources, contrairement à al-Ḥākim al-Naysābūrī et al-Dāraquṭnī, al-Harawī, dans son Mustadrak, n'a pas appliqué au sens strict le procédé de « rattrapage » directement aux deux Sahīh-s. Il se serait plutôt contenté de pratiquer l'istidrāk sur le Mustadrak de son maître al-Dāraquṭnī, à savoir l'Ilzāmāt que nous avons évoqué plus haut. C'est d'ailleurs dans ce sens que ce livre d'al-Harawī est mentionné dans certaines sources, telles que le Taǧrīd asānīd (Le dépouillement des chaînes de Garants) d'Ibn Ḥaǧar (m. 852/1449), où il apparaît sous le titre d'al-Mustahrağ 'alā al-Ilzāmāt (L'extraction appliquée aux Impératifs) 41. Sans prétendre clore par là la liste des Mustadrakāt, on n'oubliera pas de mentionner, telle qu'elle nous a été signalée par Bağtadli, avec le titre vague de Mustadrak fī al-ḥadīṭ, mais qui est hélas perdue, l'œuvre tardive du hanéfite Abū al-Faḍā'il Aḥmad b. Muḥammad b. al-Muzaffar al-Rāzī (m. 630/1233)<sup>42</sup>, dont nous ignorons quasiment tout.

## Istihrāğ

En ce qui concerne le procédé d'istiḥrāğ rappelons tout d'abord qu'il ne doit pas être confondu avec le simple procédé de taḥrīğ appliqué aux traditions, qui est certes une discipline largement répandue dans les milieux traditionnistes. Or, ce taḥrīğ consiste à rechercher des

<sup>39.</sup> Al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 181.

<sup>40.</sup> Al-Qāḍī ʿIyāḍ, Tartīb al-madārik, VII, p. 229-233; al-Dahabī, Siyar, XVII, p. 554-563; Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 1103-1108 n° 997; Ḥalīfa, Kašf al-zunūn, II, p. 1672b-1673a; Baǧdatli, Hadiyyat al-ʿārifīn, I, p. 438; al-Kattānī, al-Risāla, p. 26; Kaḥḥāla, Muʿǧam al-muʾallifīn, V, p. 65; Brown, 2009, p. 42.

<sup>41.</sup> Ibn Ḥaǧar, al-Mu'ǧam al-mufahras, p. 141a, n° 506. Al-Dahabī, qui écrit avoir étudié ce Mustadrak sur les deux Ṣaḥīḥ-s, le décrit comme un bon livre sans le relier à al-Ilzāmāt d'al-Dāraquṭnī, cf. Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 1106. Cependant, dans la source à laquelle il renvoie le Tartīb al-madārik d'al-Qāḍī 'Iyāḍ, ce dernier, qui propose une liste détaillée des œuvres d'Abū Darr, ne fait pas mention de son al-Mustadrak, mais seulement d'un volumineux Musnad mustaḥraǧ, cf. al-Qāḍī 'Iyāḍ, Tartīb al-madārik, VII, p. 233.

<sup>42.</sup> Bağdatli, al-İdāḥ al-maknūn, I, p. 70b.

hadiths épars aussi bien dans des recueils de hadiths <sup>43</sup> que dans des ouvrages relevant d'autres disciplines religieuses, dans le but de les référencer et, le cas échéant, de les réunir suivant un ordre déterminé, dans des monographies spécialisées <sup>44</sup>. Ainsi les hadiths cités dans des œuvres traitant du droit (fiqh) <sup>45</sup>, de la méthodologie du droit (uṣūl al-fiqh) <sup>46</sup>, de la théologie dogmatique (uṣūl al-dīn, kalām) <sup>47</sup>, de l'exégèse coranique (tafsīr) <sup>48</sup>, du soufisme (taṣawwuf), de la lexicographie, etc., ont été localisés, référés à leurs sources scripturaires et reliés ainsi à leurs chaînes de Garants. L'istiḥrāğ doit être aussi distingué d'un autre taḥrīğ qui consiste en une forme d'iğtihād auquel se livrent les théoriciens du droit (uṣūliyyūn) dans le cadre de leur école juridique respective. Dans ce genre du taḥrīğ, les auteurs s'emploient grosso modo à extraire des règles juridiques à partir des opinions attribuées au fondateur de leur maḍhab, et, en l'absence de ces dernières, des preuves scripturaires en se conformant à la méthodologie héritée du fondateur <sup>49</sup>.

Il y aurait lieu de s'attarder sur un troisième cas de taḥrīğ qui présente des similitudes avec le procédé d'istiḥrāğ stricto sensu, et avec lequel il ne faut pas le confondre non plus, bien qu'il donne lieu pareillement à des œuvres désignées comme des Mustaḥrağāt. Malgré des titres qui s'apparentent, ce genre de Mustaḥrağ renvoie en l'occurrence à une simple œuvre de compilation de traditions ou de propos pieux, habituellement réalisée dans le but de vulgariser un type de savoir religieux. Souvent dans une perspective pédagogique, les auteurs de ces Mustaḥraǧāt à caractère religieux tendent à mettre à la disposition du plus grand nombre de fidèles, et surtout d'étudiants, un manuel religieux qui se veut d'usage pratique et d'accès facile. C'est ce qui est visé, entre autres, dans le Mustaṭraf ou le Mustaḥraǧ min kutub al-nās li-l-taḍkira du hanba-lite Abū al-Qāsim Ibn Mandah (m. 470/1077). Par ailleurs, si Ibn Ḥaǧar le mentionne sous son titre de Mustaḥraǧ, il le mentionne aussi sous son sous-titre de Taḍkira d'Ibn Mandah, pour éviter aux lecteurs de le confondre avec un Mustaḥraǧ au sens strict que lui donnent les

- 43. En guise d'exemple, voir le livre d'Abū Bakr 'Abd Allāh b. Yaḥyā Ğamāl al-Ġassānī al-Ǧazā'irī (m. 682/1283), Taḥrīğ al-aḥādīt al-ḥuffāz, IV, p. 1492; Sezgin, GAS, I, p. 207), Ašraf 'Abd al-Maqṣūd 'Abd al-Raḥīm (éd.), Riyad, 'Ālam al-Kutub, 1411/1991.
- 44. À titre d'exemple, citons Ibn Ḥaǧar, Natā'iǧ al-afkār fī taḥrīǧ aḥādīṭ al-aḍkār. Voir sur le taḥrīǧ en général, al-Balūšī, 2015.
- 45. Voir Ibn Ḥaǧar, al-Tamyīz fī talḥīṣ taḥrīǧ aḥādīṭ Šarḥ al-Waǧīz al-mašhūr bi-l-Talḥīṣ al-ḥabīr [fī taḥrīǧ aḥādīṭ al-Rāfiʿī al-Kabīr]; al-Ġumārī Abū al-Fayḍ Aḥmad b. Muḥammad, al-Hidāya fī taḥrīǧ aḥādīṭ al-Bidāya (Bidāyat al-muǧtahid li-Ibn Rušd). Je remercie Abdelmoula Hagil de m'avoir fait connaître cet ouvrage.
- **46.** On citera l'ouvrage du frère de l'auteur précédent, al-Ġumārī 'Abd Allāh b. Muḥammad, *Taḥrīğ aḥādīt al-Luma'* fī uṣūl al-fiqh (d'Abū Ishāq al-Šīrāzī).
- 47. Voir Ibn Quṭlubġā, Taḥrīǧ aḥādīṭ Uṣūl al-Bazdawī; al-Zarkašī, al-Muʿtabar fī taḥrīǧ aḥādīṭ al-Minhāǧ wa-l-Muḥtaṣar (il s'agit d'al-Minhāǧ fī al-uṣūl de 'Abd Allāh b. 'Umar al-Bayḍāwī (m. 685/1286) et du Muḥtaṣar Muntahā al-sūl wa-l-amal du malékite Abū 'Amr 'Uṭmān b. 'Umar Ibn al-Ḥāǧib (m. 646/1249)).
  48. De nos jours, par exemple, le livre de M. Fuʾād 'Abd al-Bāqī, Taḥrīǧ aḥādīṭ wa-āyāt wa-taʿlīq ʿalā Tafsīr al-Tabarī.
- 49. Sur le *taḥrī*ǧ en général, son exercice à travers les écoles juridiques sunnites, et l'usage qui en a été fait à partir du Ive/xe siècle, voir Hallaq, 2004, p. 43-56; 2002, p. 317-335; voir aussi Lucas, 2006, p. 316.

traditionnalistes <sup>50</sup>. De même s'inscrivent dans cette dernière catégorie d'istiḥrāğ, tout en gardant un lien fort avec le procédé d'istiḥrāğ sous certains rapports, une quantité considérable de compilations que l'on désigne communément sous le terme générique d'intiqā', qui renvoie à l'idée de florilège ou d'anthologie. Elles sont aisément reconnaissables par leur titre. En font partie le Muntaqā d'Abū Muḥammad Ibn al-Ğārūd al-Naysābūrī (m. 307/919-920), disciple d'Ibn Ḥuzayma, qu'Ibn Ḥağar présente comme un Mustaḥrağ sur le Ṣaḥīḥ de ce dernier <sup>51</sup>, ainsi que le Muntaqā fī al-āṭār du Cordouan Abū Muḥammad Qāsim b. Aṣbaġ (m. 340/952) <sup>52</sup>.

Quant au procédé d'istiḥrāğ dans le domaine du hadith, que l'on peut rendre plus au moins fidèlement par « extraction », on dira qu'il rejoint d'une certaine manière le procédé de « rattrapage », à cette différence majeure cependant, qu'il porte principalement sur les chaînes de Garants, sans nécessairement exclure d'éventuelles interventions au niveau des matn-s auxquels est théoriquement dédié le procédé d'istidrāk. Certes, l'istiḥrāğ vise à mettre au jour, relativement aux hadiths compilés dans les recueils auxquels il s'applique, d'autres chaînes de Garants censées avoir échappé à la vigilance des auteurs de ces recueils 53. Les Mustaḥraǧāt basés sur les deux Ṣaḥīḥ-s se veulent ainsi des ouvrages où sont consignées des traditions d'une authenticité égale, sinon équivalente, et sont désignés d'ailleurs comme tels, à savoir des Ṣaḥīḥ-s 54. Al-Suyūṭī le rappelle à la suite de ses prédécesseurs dans un vers de sa Alfiyya 555:

Tiens pour authentique ce qu'il [mustaḥriǧ] adjoint C'est l'intérêt visé avec un isnād haut.

D'après le shaféite Zayn al-Dīn al-'Irāqī (m. 806/1404) et nombre d'autres spécialistes dans le domaine, pour qu'elles gagnent en consistance, les chaînes de Garants proposées par celui qui compose un *Mustaḥrağ*, autrement dit le *mustaḥriğ*, doivent recouper les chaînes de l'auteur du Ṣaḥīḥ de sorte que celle du *mustaḥriğ* rejoigne celle de ce dernier au niveau du chaînon de son maître (šayḥuhu) ou l'un des Garants qui précèdent ce maître (fa-yağtami'u ma'ahu fī šayḥihi aw man fawqahu) 56. Étant au cœur de l'entreprise de l'istiḥrāğ, la quête de chaînes supérieures ('awālī) que devait viser le *mustaḥriğ* implique, entre autres, que sa chaîne parvienne au

- 50. Al-Kattānī, al-Risāla, p. 33. Bien qu'incomplet, puisqu'il s'interrompt en l'an 198 de l'hégire comme le signale l'éditeur 'Āmir Ḥasan Ṣabrī (III, p. 569), ce livre est édité en 3 vol.
- 51. Dans son introduction à son munumental ouvrage où il rassemble les bouts de hadiths tirés de onze recueils de hadiths sunnites dont al-Muntaqā d'Ibn al-Ğārūd, Ibn Ḥaǧar écrit: «wa-huwa fī al-taḥqīq mustaḥraǧ 'alā Ṣaḥīḥ Ibn Ḥuzayma bi-ḥtiṣār (Il s'agit en vérité d'un Mustaḥraǧ abrégé sur le Ṣaḥīḥ d'Ibn Ḥuzayma) », Itḥāf al-mahara, I, p. 159.
- 52. Al-Dahabī, Siyar, XV, p. 473; al-Kattānī, al-Risāla, p. 27.
- 53. Al-Saḥāwī, Fatḥ al-muġīt, I, p. 68; Ibn al-Wazīr, Tanqīḥ al-anẓār, p. 40; al-Kattānī, al-Risāla, p. 32; Fadel, 1995, p. 196; Brown, 2009, p. 52.
- 54. Al-ʿIrāqī, Šarḥ al-Tabṣira, I, p. 122; al-Taqyīd wa-l-īḍāḥ, p. 28; al-Kattānī, al-Risāla, p. 32.
- 55. Al-Suyūṭī, Alfiyyat al-Suyūṭī, p. 9:
- Wa-iḥkum bi-ṣiḥḥatin limā yazīd fa-huwa ma'a al-'uluwwi dā yufīd
- 56. Al-ʿIrāqī, Šarḥ al-Tabṣira, I, p. 121; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 189; Alfiyyat al-Suyūṭī, p. 9; Ibn al-Wazīr, Tanqīḥ al-anzār, p. 40.

Compagnon ou au Prophète par un nombre de chaînons de préférence réduit, mais à condition de recouper celle mentionnée dans les Ṣaḥīḥ-s à travers au moins un chaînon. Aussi les spécialistes tardifs (muta'aḥḥirūn) en sciences du hadith limitent-ils la réalisation d'une chaîne de Garants supérieure ('ālī), dans le cadre du procédé d'istiḥrāğ appliqué aux deux Ṣaḥīḥ-s, à quatre modes de réalisations possibles, auxquels correspond la terminologie technique suivante:

- 1. *al-muwāfaqa* (concordance), qui qualifie le *sanad* du *mustaḥri*ǧ lorsqu'il rejoint le maître d'al-Buhārī ou de Muslim avec le moins de Garants possible;
- 2. *al-badal/ibdāl* (substitution), désignant le *sanad* du *mustaḥri*ğ lorsqu'il rejoint le maître de leur maître, ou un maître de rang équivalent également avec le moins de Garants possible;
- 3. *al-musāwāt* (équivalence), comme l'indique son nom, désigne le *sanad* du *mustaḥriğ* parvenant à un Compagnon par le même nombre de Garants que les deux imams;
- 4. al-muṣāfaḥa (poignée de main), au contraire, indique que le sanad du mustaḥriğ excède d'un Garant le nombre de Garants figurant dans le sanad d'al-Buḥārī ou de Muslim, de sorte que c'est le maître du mustaḥriğ qui se trouve avec le même nombre de Garants que ces deux derniers. De là justement l'image de la poignée de main (al-muṣāfaḥa) entre Muslim ou al-Buḥārī d'un côté, et le mustaḥriğ de l'autre, donnant ainsi l'impression qu'il recueillait d'eux le hadith au bout de la chaîne considérée <sup>57</sup>.

Ces mêmes spécialistes tardifs font constater que les parties additionnelles (ziyādāt) rapportées dans les Mustaḥraǧāt ne concernent en grande partie que les traditions déjà présentes dans les deux Ṣaḥīḥ-s, hormis qu'elles sont transmises par les mustaḥriǧ-s avec des variantes et des termes (alfāz) différents 58. Pour autant, ils n'appliquent pas systématiquement l'istiḥrāǧ à toutes les traditions que renferme le recueil source; car ils se trouvent parfois dans l'incapacité de proposer un autre isnād qui soit d'une consistance équivalente pour chaque hadith figurant dans cette source. Il faut noter aussi que ces mustaḥriǧ-s ont rarement rapporté des hadiths, par le biais de leurs propres chaînes, qui soient d'une teneur divergente ou opposée 59. Ils se proposent néanmoins de rallonger la teneur d'un hadith qui se trouve écourtée dans le recueil source, mais rarement de l'écourter. Il serait intéressant de relier cette tendance à rallonger les hadiths dans l'istiḥrāǧ, au résultat de l'analyse structurelle du matn effectuée par Speight sur 19 versions différentes d'un seul hadith, selon lequel les matn-s concis sont souvent plus anciens que les matn-s détaillés et descriptifs 60. D'un autre côté, ils sont tenus, ce faisant, de préciser

<sup>57.</sup> Sur ces quatre modes, voir Ibn al-Ṣalāḥ, Muqaddimat Ibn al-Ṣalāḥ, p. 444-445; Ibn Katīr, al-Bāʿiṭ al-ḥaṭīṭ, p. 147, et surtout les exemples de chaînes de Garants proposées par al-Suyūṭī pour illustrer ces modes, in Tadrīb al-rāwī, II, p. 736-739. Cf. Dickinson, 2002, p. 492b-493a.

<sup>58.</sup> Voir l'exemple qu'en donne Ibn Ḥaǧar à partir du Mustaḥraǧ d'al-Ismā'īlī: «Seul le texte de quelques matn-s est concerné par les adjonctions (Wa-innamā taḥṣulu al-ziyāda fī aṭnā' ba' ḍ al-mutūn) », cf. al-Nukat 'alā kitāb Ibn al-Salāh, I, 292.

<sup>59.</sup> Ibn al-Wazīr, Tanqīḥ al-anzār, p. 41; al-Saḥāwī, Fatḥ al-Muġīṭ, I, p. 69-70; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 190; Ibn Ḥaǧar, al-Nukat ʿalā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 292.

<sup>60.</sup> Speight, 1973, p. 250-253, p. 266-267.

par exemple, où s'achève exactement la version d'al-Buḥārī ou de Muslim, et où commence la leur pour éviter ainsi au lecteur toute confusion entre les deux versions. Parfois l'adjonction des *mustaḥriǧ*-s ne concerne pas directement un *matn*, mais consiste seulement à augmenter le commentaire (*šarḥ*) de l'un des deux maîtres sur un hadith <sup>61</sup>.

En se fondant sur toutes ces explications qui justifient le procédé d'istihrāğ, al-Dāraqutnī ne s'est pas fait faute d'aller plus loin encore et de les appliquer même au Sahīh de Muslim, qu'il considère comme un simple *Mustahra*ğ tiré du *Sahīh* d'al-Buhārī, mis à part les quelques traditions supplémentaires qu'il a rapportées à travers d'autres canaux. Il semblerait que ces traditions ne représentent pour al-Dāraquṭnī que de simples adjonctions (ziyādāt) qui ont leur place dans les Mustahraǧāt: « Qu'a donc fait Muslim? dit-il. Il s'est seulement saisi du Sahīh d'al-Buḥārī sur lequel il a réalisé un Mustahrağ en y apportant des adjonctions 62. » Il aurait exprimé la même conviction dans cet autre propos où il fait dépendre l'existence même de Muslim en tant que traditionniste d'al-Buḥārī: « N'était al-Buḥārī, Muslim ne ferait rien 63, » Cette affirmation suggère fortement, d'une part, que le seul véritable Sahīh qui mérite sans conteste le qualificatif d'authentique ne saurait être que celui d'al-Buḥārī à l'exclusion de tout autre; et d'autre part que les ouvrages d'istidrāk et d'istihrāğ ne sont, par voie de conséquence, que de pâles copies, l'Ilzāmāt d'al-Dāraquṭnī compris, qui tendent à rivaliser en vain avec l'original. C'est ce que n'a pas manqué de faire remarquer avec sévérité une autre autorité traditionniste du Ḥurāsān, l'un des maîtres d'al-Ḥākim al-Naysābūrī, Abū Aḥmad al-Ḥākim (m. 378/988), qui estimait que tous les auteurs traditionnistes qui ont succédé à al-Buḥārī sont redevables à son Ṣaḥīḥ, et tout spécialement son disciple Muslim qui s'était évertué à répartir, dans son propre Sahīh, une bonne partie du contenu du Sahīh d'al-Buhārī; entreprise dans laquelle il fit preuve d'un entêtement borné en évitant d'attribuer le moindre mérite à son maître al-Buhārī<sup>64</sup>.

<sup>61.</sup> Ibn al-Ṣalāḥ, al-Muqaddima, p. 168, et E. Dickinson (trad.), 2005, p. 11; al-ʿIrāqī, Šarḥ al-Tabṣira, I, p. 122; Ibn Ḥaǧar, al-Nukat ʿalā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 302-303; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 192.

**<sup>62.</sup>** Ibn Ḥaǧar, al-Nukat ʿalā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 286; Hady al-sārī, p. 12, p. 626: wa-ayyu šay ṣanaʿa Muslim, innamā aḥaḍa Kitāb al-Buḥārī wa-ʿamila ʿalayhi mustaḥraǧan wa-zāda fīhi ziyādāt. Voir aussi Fadel, 1995, p. 178; Melchert, 2010, p. 444.

<sup>63.</sup> Lawlā al-Buḥārī, la-mā rāḥa/dahaba Muslim wa-lā ǧā' (littéralement: «[...] Muslim ne serait ni parti, ni revenu»), cf. Ibn al-Ğawzī, al-Muntazam, XII, p. 117; al-Dahabī, Siyar, XII, p. 570; Ibn Ḥaǧar, Hady al-sārī, p. 12, p. 626; Taġlīq al-ta'līq, V, p. 428.

**<sup>64.</sup>** Wa-kullu man ʿamila baʿdahu fa-innamā aḥaḍahu min kitābihi, ka-Muslim farraqa akṭar kitābihi fi kitābihi wa-taǧallada fīhi ḥaqq al-ǧalāda ḥayṭu lam yunsibhu ilayhi, voir Ibn Ḥaǧar, Hady al-sārī, p. 626; Taǧlīq al-taʿlīq, V, p. 425.

## Mustahrağāt

De nombreux auteurs ont consacré leurs *istiḥrāǧāt* aux deux Ṣaḥīḥ-s, ou à l'un des deux avec une préférence évidente pour le Ṣaḥīḥ de Muslim, qui compte le plus grand nombre d'istiḥrāǧāt, dont une douzaine recensée par al-Kattānī<sup>65</sup>. Il est vrai, comme le souligne Brown, que la dimension géographique est à prendre en considération dans cet engouement en termes d'istiḥrāǧ pour le Ṣaḥīḥ de Muslim. N'oublions pas en effet, que Naysābūr, ville dont celui-ci était originaire, n'était pas seulement le lieu où l'istiḥrāǧ avait vu le jour, mais aussi celui où il prospéra particulièrement comme phénomène rarement égalé ailleurs <sup>66</sup>. Pour mieux mettre en évidence son rôle central dans le hadith et ses sciences jusqu'à l'invasion des Mongols, al-Dahabī désigne Naysābūr par cette expression, dār al-sunna wa-l-cawālī: « la demeure de la sunna et des isnād-s supérieurs » <sup>67</sup>.

À la tête de ces *Mustaḥraǧāt*, trône le *Mustaḥraǧ* du juriste shaféite Abū 'Awāna Ya'qūb b. Isḥāq al-Isfarāyīnī (m. 316/928)<sup>68</sup>, intitulé simplement *al-Mustaḥraǧ 'alā Muslim <sup>69</sup>*, que l'on tient pour un recueil de hadiths ṣaḥīḥ-s, puisqu'il se veut entièrement fondé sur les critères d'authenticité que s'est imposés Muslim dans son Ṣaḥīḥ<sup>70</sup> avec cependant pour particularité de ce *Mustaḥraǧ* un nombre considérable d'adjonctions<sup>71</sup>. Mais la première tentative en la matière revient incontestablement au contemporain de Muslim, Aḥmad b. Salama Abū al-Faḍl al-Bazzār al-Naysābūrī (m. 286/899). Son intérêt pour la discipline de l'istiḥrāǧ s'explique d'abord par la longue amitié (ṣāḥib) qui le liait à Muslim dont il était le compagnon de route lors des voyages entrepris dans la quête de hadiths. C'est l'un des premiers ouvrages dans la discipline, intitulé à l'origine al-Mustaḥraǧ fī al-ḥadīt 'alā hay'at Ṣaḥīḥ Muslim (Extraction de hadiths conformément à la méthode adoptée dans le Ṣaḥīḥ de Muslim)<sup>72</sup>, mais il est souvent désigné sous le titre de Ṣaḥīḥ al-Bazzār<sup>73</sup>. Il en va de même d'Abū Bakr Muḥammad b. Raǧā' al-Ḥanzalī (m. 286/899), dans son Ṣaḥīḥ 'alā šarṭ Muslim<sup>74</sup>, ainsi que d'un autre disciple de

- 65. Al-Kattānī, al-Risāla, p. 29-30. Al-Suyūṭī n'en mentionne que neuf dans son Tadrīb al-rāwī, I, p. 188.
- 66. Brown, 2007, p. 104-114.
- 67. Al-Dahabī, al-Amṣār dawāt al-ātār, p. 72, sur Naysābūr voir p. 72-77.
- **68.** Al-Dahabī, *Taḍkirat al-ḥuffāz*, III, p. 779; *Siyar*, XIV, p. 417; Ibn Ḥaǧar, *Taġlīq al-taʿlīq*, V, 452, nº 10; *Itḥāf al-mahara*, I, p. 159; al-Kattānī, *al-Risāla*, p. 29; Brown, 2007, p. 105, p. 113-114.
- 69. Ibn Ḥaǧar, Itḥāf al-mahara, I, p. 159; al-Saḥāwī, Fatḥ al-muġīṭ, I, p. 68; Ibn al-Wazīr, Tanqīḥ al-anzār, p. 41; Ibn Kaṭīr, al-Bāʿiṭ al-ḥaṭīṭ, p. 27; Ḥ. Ḥalīfa, Kašf al-zunūn, II, p. 1671a; al-Kattānī, al-Risāla, p. 29. Il a aussi pour titre Muḥtaṣar al-Muḥtaṣar min al-Musnad al-ṣaḥīḥ ou al-Ṣaḥīḥ al-musnad al-mustaḥraǧ ʿalā Ṣaḥīḥ Muslim. Une première fois, quatre volumes de ce livre (de I à V, moins le III) ont paru dans Dāʾirat al-Maʿārif al-ʿUṭmāniyya, Hyderabad, s.d., avant que l'ouvrage ne soit édité en entier (y compris le 3e volume perdu et retrouvé) sous le titre de Musnad Abī ʿAwāna Yaʿqūb b. Isḥāq al-Isfarāyīnī, Ayman b. ʿĀrif al-Dimašqī (éd.), Beyrouth, Dār al-Maʿrifa, 1419/1998, 5 vol.
- 70. Al-Dahabī, Siyar, XIV, p. 417; Bağdatli, İḍāḥ al-maknūn, I, p. 477; al-Kattānī, al-Risāla, p. 29.
- 71. Ibn Ḥaǧar, Itḥāf al-mahara, I, p. 159.
- 72. Al-Kattānī, al-Risāla, p. 30.
- 73. Al-Dahabī, Siyar, XIII, p. 373.
- 74. Ibn 'Asākir assure avoir lu cet ouvrage, et que l'auteur s'y est toujours tenu aux critères de Muslim, cf. Ta'rīḥ Dimašq, LV, p. 163.

Muslim, Ibn al-Šarqī Abū Ḥāmid b. Muḥammad b. al-Ḥasan al-Naysābūrī (m. 325/936) dans son Ṣaḥīḥ<sup>75</sup>. Suivent dans l'ordre chronologique, parmi les plus souvent mentionnés comme auteurs de *Mustaḥraǧāt* sur le Ṣaḥīḥ *Muslim*, qui sont à forte dominante shaféite:

- I. l'ascète Abū Ğa'far Aḥmad b. Ḥamdān al-Ḥīrī (m. 311/923-24)<sup>76</sup>;
- 2. l'ascète et prédicateur Abū Muḥammad Aḥmad al-Balādurī al-Ṣaġīr (m. 339/949)<sup>77</sup>;
- 3. le Cordouan Abū Muḥammad al-Qāsim b. Aṣbaġ (m. 340/952)<sup>78</sup>;
- 4. Ibn al-Aḥram Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. Ya'qūb al-Naysābūrī, maître d'al-Ḥākim (m. 344/955)<sup>79</sup>;
- 5. le shaféite Abū al-Walīd Ḥassān al-Qazwīnī (m. 344/955)80;
- 6. le shaféite Abū al-Nadr Muḥammad b. Muḥammad al-Ṭūsī (m. 344/955)81;
- 7. le shaféite Abū Ḥāmid Aḥmad b. Muḥammad al-Šārikī (m. 355/965)82;
- 8. Abū Sa'īd Ahmad b. Abī Bakr al-Naysābūrī (m. 355/965)<sup>83</sup>;
- 9. le shaféite Abū Bakr Muḥammad b. 'Abd Allāh al-Ğawzaqī al-Naysābūrī (m. 388/998) 84;
- 10. le shaféite et soufi Abū Nu'aym al-Işbahānī (m. 430/1038)85.

Parmi les *Mustaḥraǧāt ʿalā Ṣaḥīḥ* d'al-Buḥārī, on notera que les plus souvent mentionnés dans les sources sont ceux des six traditionnistes suivants:

- 1. l'aš'arī et shaféite Abū Bakr Ahmad b. Ibrāhīm al-Ismā'īlī al-Ğurǧānī (m. 371/981-2)<sup>86</sup>;
- 2. son compagnon Abū Aḥmad Muḥammad al-Ġiṭrīfī (m. 377/987-8)87;
- 75. Al-Dahabī, Siyar, XV, p. 37. L'ouvrage est publié: Ibn al-Šarqī, Aḥādīṭ min al-Musnad al-ṣaḥīḥ, ʿĀmir Ḥasan Ṣabrī (éd.), Beyrouth, Dār al-Bašā'ir al-Islāmiyya, 1427/2006.
- 76. Al-Dahabī, Siyar, XII, p. 570; al-Kattānī, al-Risāla, p. 29.
- 77. Al-Dahabī, Siyar, XVI, p. 36, nº 22; Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 892, nº 860; al-Kattānī, al-Risāla, p. 30.
- 78. Al-Dahabī, Siyar, XV, p. 473; Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 854: wa-kataba al-Ṣaḥīḥ ʿalā hayʾat Ṣaḥīḥ Muslim; Ibn Kaṭīr, al-Bāʿiṭ al-ḥaṭīṭ, p. 26; Baǧdatlī, Hadiyya al-ʿārifīn, I, p. 826b; al-Kattānī, al-Risāla, p. 29.
- 79. Al-Dahabī, Siyar, XIX, p. 467-468; Tadkirat al-huffāz, III, p. 864-865.
- 80. Al-Dahabī, Siyar, XV, p. 494, et XII, p. 570; al-Kattānī, al-Risāla, p. 30.
- 81. Al-Dahabī, Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 893: wa-ḥarraǧa al-Ṣaḥīḥ ʿalā Kitāb Muslim; al-Yāfiʿī, Mirʾāt al-ǧinān, II, p. 252: wa-ṣannafa kitāban ʿalā waḍʿ Muslim. Ce haut personnage shaféite semble avoir échappé à al-Subkī dans ses Ṭabaqāt al-šāfiʿiyya.
- 82. Al-Dahabī, Siyar, XII, p. 570; al-Kattānī, al-Risāla, p. 30.
- 83. Al-Dahabī, Siyar, XII, p. 570; al-Kattānī, al-Risāla, p. 30.
- 84. Al-Dahabī, Siyar, XII, p. 570, et XVI, p. 493; al-Subkī, Ṭabaqāt al-šāfīʿiyya, III, p. 185: ṣannafa al-Musnad al-ṣaḥīḥ ʿalā kitāb Muslim; Ibn Ḥaǧar, Taġlīq al-taʿlīq, V, p. 465, no 41; al-Kattānī, al-Risāla, p. 30.
- 85. Al-Dahabī, Siyar, XII, p. 570; al-Subkī, Ṭabaqāt al-šāfīʿiyya, IV, p. 22, n° 253; Ibn Ḥaǧar, Taġlīq al-taʿlīq, V, 453, n° 11; al-Kattānī, al-Risāla, p. 30; Brown, 2007, p. 111-112. Son livre est édité sous le titre d'al-Musnad al-Mustaḥraǧ ʿalā Ṣaḥīḥ Muslim, Muḥammad Ḥasan Ismāʿīl (éd.), Beyrouth, Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, 1417/1996, 4 vol.
- 86. Son Mustaḥrağ ne nous est pas parvenu. Voir al-Dahabī, Siyar, XVI, p. 294-295; al-Ṣafadī, al-Wāfī bi-l-wafayāt, VI, p. 135, n° 325; al-Subkī, Ṭabaqāt al-šāfī iyya, III, p. 8, n° 73; al-ʿIrāqī, al-Taqyīd wa-l-īḍāḥ, p. 28; Ibn al-Wazīr, Tanqīḥ al-anzār, p. 41; Ibn Ḥaǧar, Taġlīq al-ta ˈlīq, V, p. 453 [12]; al-Saḥāwī, Fatḥ al-muġīt, I, p. 68; al-Kattānī, al-Risāla, p. 28; Brown, 2007, p. 104, p. 109-111.
- 87. Al-Sam'ānī, al-Ansāb, IV, p. 301: ṣannafa al-Musnad al-ṣaḥīḥ 'alā Kitāb al-Buḥārī; al-Kattānī, al-Risāla, p. 28.

- 3. Ibn Abī Duhl Muḥammad b. al-'Abbās al-'Uṣmī al-Dabbī (m. 378/988)88;
- 4. l'exégète Abū Bakr Ibn Mardawayh al-Isbahānī (m. 410/1019)<sup>89</sup>;
- 5. le juriste shaféite Abū Bakr Aḥmad b. Muḥammad al-Barqānī (m. 425/1034) 90;
- 6. Abū Nu'aym al-Işbahānī91.

Au vu du nombre de *Mustaḥraǧāt* dont a fait l'objet le Ṣaḥīḥ d'al-Buḥārī, et notamment des premiers d'entre eux, on doit relever qu'ils marquent paradoxalement un retard de presque un siècle par rapport aux premiers *Mustaḥraǧāt 'alā Ṣaḥīḥ Muslim*, dont les dates remontent à la fin du ɪxº siècle de l'ère commune. En effet, le premier *Mustaḥraǧ* sur al-Buḥārī, à savoir celui composé par al-Ismā'īlī, remonte approximativement à la fin du xº siècle. Ce retard par rapport au Ṣaḥīḥ de Muslim, que l'on constate même par rapport aux *Mustaḥraǧāt* sur les *Sunan* d'Abū Dāwud, comme nous le verrons plus loin (de la ɪre moitié du xe siècle), renforce la thèse selon laquelle le Ṣaḥīḥ d'al-Buḥārī, quoique compilé par ce dernier avant le Ṣaḥīḥ de Muslim, n'aurait été publié sous sa forme achevée qu'au xe siècle, autrement dit plus d'un siècle après la mort de son auteur <sup>92</sup>.

Les sources narratives, principalement les collections biographiques et biobibliographiques, font état d'une dizaine de *Mustaḥraǧāt ʿalā al-Ṣaḥīḥayn*, tous compilés entre le Ive et ve siècle de l'hégire. Hélas, ils sont fréquemment cités sous des titres similaires où apparaît systématiquement le terme *mustaḥraǧ*, de sorte qu'il est parfois difficile de les distinguer ou même d'en identifier l'auteur. Il n'en est pas moins certain que quelques œuvres sortent du lot en raison de la notoriété de leurs auteurs, que l'on présente comme ayant composé deux *Mustaḥraǧāt* sur les Ṣaḥīḥ-s, en usant d'expressions moins ambiguës, de type ḥarraǧa/aḥraǧa/lahu taḥrīǧ/iḥrāǧ ʿalā al-Ṣaḥīḥayn, ou d'expressions similaires. Ci-après la liste la plus communément admise des auteurs des *Mustaḥraǧāt* sur les deux recueils. Elle conserve évidemment des noms déjà

- 88. Al-Baġdādī, Taʾrīḫ Baġdād, III, p. 119-121, nº 1138; al-Dahabī, Siyar, XVI, p. 381; al-Subkī, Ṭabaqāt al-šāfiʿiyya, III, p. 176, nº 143; al-Kattānī, al-Risāla, p. 28. Curieusement, le même al-Dahabī, dans Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 1006, nº 940, lui cite un Mustaḥraǧ ʿalā Muslim «li-Abī ʿAbd Allāh ṣaḥīḥ ḥarraǧahu ʿalā Sahīh Muslim».
- 89. Al-Suyūtī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 187-188; al-Kattānī, al-Risāla, p. 29-30.
- 90. Disciple d'al-Ismā'īlī et d'al-Ġiṭrīfī. Voir Ibn al-Wazīr, Tanqīḥ al-anzār, p. 41; al-ʿIrāqī, al-Taqyīd wa-l-īḍāḥ, p. 28; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 188; al-Saḥāwī, Fatḥ al-muġīṭ, I, p. 68.
- 91. Al-Dahabī, Siyar, XIX, p. 306; al-Subkī, Ṭabaqāt al-šāfī'iyya, IV, p. 22; Ibn al-Wazīr, Tanqīḥ al-anzār, p. 41; al-'Irāqī, Šarḥ al-Tabṣira, I, p. 121-122; Ibn Ḥaǧar, Taġlīq al-ta'līq, V, 453 [11]. Ce livre, bien que souvent cité et consulté par les commentateurs du Ṣaḥīḥ al-Buḥārī dont Ibn Ḥaǧar, Šihāb al-Dīn al-Qaṣṭalānī (m. 923/1517), Badr al-Dīn al-'Aynī (m. 855/1451), semble avoir été perdu.
- 92. Melchert, 2001, p. 8b; Fück, 1938, p. 60-87 (cité par Melchert, 2001, p. 8b, note 6). Quasiment toutes les recensions connues du Ṣaḥīḥ d'al-Buḥārī seraient dues à un seul disciple de ce dernier, Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. Yūsuf b. Maṭar al-Firabrī (m. 320/932), excepté quelques-unes dues à Ibrāhim b. Maṭqil al-Nasafī (m. 295/907-908), d'où une première publication tardive du Ṣaḥīḥ. Cf. al-Baġdādī, Taʾrīḥ Baġdād, II, p. 9; al-Dahabī, Siyar, XV, p. 12. Des erreurs dans les chaînes de Garants remontant à ces deux disciples d'al-Buḥārī, ont été relevées par le hanbalite Ibn al-Mibrad, dans al-Iḥtilāf bayna ruwāt al-Buḥārī 'an al-Firabrī wa-riwāyāt 'an Ibrāhīm b. Maʿqil al-Nasafī, Ṣalāḥ Fatḥī Halal (éd.), Riyad, Dār al-Waṭan, 1420/1999.

cités d'auteurs de *Mustaḥrağ* sur l'un des deux Ṣaḥīḥ-s (Iṣbahānī; al-Barqānī; Ibn al-Aḥram; Ğawzaqī; Abū Darr al-Harawī):

- 1. Abū Nu'aym al-Işbahānī<sup>93</sup>;
- 2. Ibn al-Ahram Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. Ya'qūb<sup>94</sup>;
- 3. Abū 'Alī al-Ḥusayn b. Muḥammad al-Māsarǧisī (m. 365/975)95;
- 4. Abū Bakr Muhammad b. 'Abd Allāh al-Ğawzagī<sup>96</sup>;
- 5. Abū Ahmad al-Hākim Muhammad b. Muhammad al-Naysābūrī (m. 378/988)97;
- 6. Abū Bakr Aḥmad b. ʿAbdān b. Muḥammad al-Šīrāzī (m. 388/998) 98;
- 7. Abū Bakr Aḥmad b. Muḥammad al-Barqānī<sup>99</sup>;
- 8. Abū Bakr Aḥmad Ibn Manğuwayh (m. 428/1036)100;
- 9. Abū Muḥammad al-Ḥasan b. 'Alī al-Ḥallāl al-Baġdādī (m. 439/1047)<sup>101</sup>;
- 10. Abū Darr al-Harawī (m. 434/1042) 102;
- II. Abū Mas'ūd Sulaymān b. Ibrāhīm al-Işbahānī al-Milanǧī (m. 486/1093)<sup>103</sup>;
- 12. Abū al-Ḥasan Aḥmad b. Muḥammad al-'Atīqī (m. 441/1039)<sup>104</sup>.

- 93. Il ne s'y limite pas seulement au procédé habituel d'istiḫrāğ qui prend en charge les chaînes de Garants, mais il y traite aussi les matn-s, en application du procédé d'istidrāk. Cf. Ḥalīfa, Kašf al-zunūn, II, p. 1671.
- 94. Al-Dahabī, Taḍkirat al-ḥuffāz, II, p. 864: ṣannafa mustaḥraǧan ʿalā al-Ṣaḥīḥayn; al-Yāfiʿī, Mirʾāt al-ǧinān, II, p. 253: ṣannafa ʿalā al-Ṣaḥīḥayn.
- 95. Selon al-Dahabī, al-Māsarǧisī est l'auteur du plus grand recueil de hadiths jamais composé, al-Musnad al-kabīr, cf. Siyar, XII, p. 570, et XVI, p. 288; Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 956; al-Kattānī, al-Risāla, p. 31.
- 96. Al-Dahabī, Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 1014; al-Subkī, Ṭabaqāt al-šāfiʿiyya, III, p. 185: wa-Kitāb al-muttafaq; Ibn Ḥaǧar, Taġlīq al-taʿlīq, V, p. 465, n° 41: wa-yusammā hāḍā al-kitāb bi-l-Muttafaq, wa-bi-l-Ğamʿ bayna al-Ṣaḥīḥayn.
- 97. Al-Dahabī, Tadkirat al-ḥuffāz, III, p. 977; al-Yāfiʿī, Mirʾāt al-ǧinān, II, p. 307: ṣannafa ʿalā al-Ṣaḥīḥayn.
- 98. Ibn Ḥaǧar, Lisān al-Mīzān, I, p. 192, nº 607 (à corriger Ibn ʿUbaydān par Ibn ʿAbdān): wa-lahu Mustaḥraǧ ʿalā al-Ṣaḥīḥayn ǧamaʿa baynahumā wa-rattabahu tartīban ḥasanan.
- 99. Ibn al-Wazīr, Tanqīḥ al-anzār, p. 41; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 188. Ibn al-Wazīr et al-Suyūṭī incluent al-Barqānī (m. 425/1034) dans la liste des auteurs des Mustaḥraǧāt ʿalā al-Buḥārī, alors qu'al-Kattānī l'inclut dans celle des auteurs des Mustaḥraǧāt sur les deux Ṣaḥīḥ-s, cf. al-Kattānī, al-Risāla, p. 32, 29-30.
- 100. Al-Dahabī, Siyar, XVII, p. 444; al-Kattānī, al-Risāla, p. 31. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage critique dédié aux autorités de Muslim: Riğāl Ṣaḥīḥ Muslim, 'Abd Allāh al-Laytī (éd.), Dār al-Ma'rifa, 1407/1987, 2 vol. 101. Al-Baġdādī, Ta'rīḥ Baġdād, VII, p. 425 n° 3997: wa-ḥarrağa al-Musnad 'alā al-Ṣaḥīḥayn; voir aussi al-Dahabī, Siyar, XVII, p. 593; Taḍkirat al-ḥuffāz, III, 1010; Ibn Ḥaǧar, Talġlīq al-ta'līq, V, p. 426.
- 102. Al-Qāḍī ʿIyāḍ, Tartīb al-madārik, VII, p. 233: Kitābuhu al-kabīr fī al-Musnad al-ṣaḥīḥ al-muḥraǧ ʿalā al-Buḥārī wa-Muslim. Voir aussi al-Dahabī, Siyar, XVII, p. 560; Taḍkirat al-ḥuffāz, III, 1106: ḥarraġa ʿalā al-Ṣaḥīḥayn taḥrīǧan ḥasanan. Cf. al-Kattānī, al-Risāla, p. 31-32, où le Mustaḥraǧ d'Abū Darr al-Harawī sur les deux Ṣaḥīḥ-s est mentionné sous le titre d'al-Ṣaḥīḥ al-musnad al-muḥraǧ ʿalā al-Ṣaḥīḥayn, rejoignant l'indication d'al-Qāḍī ʿIyāḍ.
- 103. Al-Dahabī, Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 1198 : istaḥraǧa ʿalā al-Ṣaḥīhayn ; al-Samʿānī, al-Ansāb, V, p. 382 : ḥarraǧa al-taḥārīǧ ; voir al-Kattānī, al-Risāla, p. 32 (à corriger al-Malīḥī par al-Milanǧī).
- 104. Ibn 'Asākir, Ta'rīḥ Dimašą, V, p. 203; al-Dahabī, Siyar, XVII, p. 603: ḥarrağa 'alā al-Ṣaḥīḥayn.

Comme nous y avons fait allusion plus haut, des œuvres d'istihrāğ se sont portées sur des recueils de hadiths autres que les deux œuvres majeures d'al-Buḥārī et de Muslim 105. En effet, ils se sont intéressés également aux Sunan d'Abū 'Isā al-Tirmidī (m. 279/892), dont il convient de rappeler au passage le titre original, souvent confondu avec les titres d'autres recueils de hadiths postérieurs, qu'est al-Gāmi' al-muhtasar min al-sunan 'an Rasūl Allāh sallā Allāh 'alayhi wa-sallam, wa-ma'rifat al-sahīh wa-l-ma'lūl wa-mā 'alayhi al-'amal 106 (Compendium des sunan rapportés de l'Envoyé de Dieu, prière et paix de Dieu sur lui, traitant de la connaissance des traditions saines et malades comme de celles auxquelles il faut se conformer). De même, les Sunan d'Abū Dāwud Sulaymān b. al-Aš'at (m. 275/888) et le Ṣaḥīḥ de Muḥammad b. Isḥāq Ibn Ḥuzayma (m. 311/924), disciple d'al-Buhārī, ont chacun fait l'objet d'un Mustahrağ. En plus de son Mustahrağ sur les deux Saḥīḥ-s, Abū Bakr Ibn Manǧuwayh a composé un autre Mustaḥraǧ sur les Sunan d'al-Tirmidī, et un troisième sur les Sunan d'Abū Dāwud<sup>107</sup>. Abū Nu'aym al-Isbahānī est également l'auteur d'un autre Mustahrağ sur l'œuvre théologique d'Ibn Huzayma, le Kitāb al-Tawhīd (Le livre de l'Unicité divine) 108. L'andalou Ibn Ayman Muḥammad b. 'Abd al-Malik (m. 330/942), a composé, quant à lui, un Mustahrağ 'alā Sunan Abī Dāwud (m. 275/888) 109. Le même al-Qāsim b. Asbaġ, dont nous avons vu qu'il était l'auteur d'un Mustahraǧ 'alā Muslim, l'était aussi d'un Mustahraǧ 'alā Sunan Abī Dāwud<sup>110</sup>. Un autre Mustahraǧ 'alā Sunan al-Tirmidī, que l'on cite aussi sous le nom de Muhtaşar al-aḥkām (Compendium des prescriptions légales), est l'œuvre du disciple d'Abū Ḥātim al-Rāzī (m. 277/890)<sup>111</sup>, le ḥāfiẓ Abū 'Alī al-Ḥasan b. 'Alī al-Ṭūsī, souvent cité sous son surnom de Kardūš (m. 318/930). Le même Abū Aḥmad al-Hākim, l'ascète (zāhid) qui a fait un Mustahrağ sur les deux Sahīh-s, en a fait un autre sur les Sunan d'al-Tirmidī<sup>112</sup>. Il y eut même, à une date tardive, un Mustahrag 'alā al-Mustadrak

<sup>105.</sup> Notons au passage qu'Ibn al-Wazīr ne tient compte que des *Mustaḥraǧāt* appliqués aux deux Ṣaḥīḥ-s, cf. *Tanqīḥ al-anẓār*, p. 40.

<sup>106.</sup> Abū Gudda, Taḥqīq ismay al-Ṣaḥīḥayn, p. 76.

<sup>107.</sup> Al-Kattānī, al-Risāla, p. 32.

<sup>108.</sup> Al-Suyūṭī, *Tadrīb al-rāwī*, I, p. 196; al-Kattānī, *al-Risāla*, p. 32. L'ouvrage est édité: Ibn Ḥuzayma, *Kitāb al-Tawḥīd wa-iṭbāt ṣifāt al-rabb ʿazza wa-ǧalla*, ʿAbd al- ʿAzīz b. Ibrāhīm al-Šahwān (éd.), Riyad, Maktabat al-Rušd, 1993/1414, 2 vol.

<sup>109.</sup> Al-Dahabī, Siyar, LV, p. 242; al-Ṣafadī, al-Wāfī bi-l-wafayāt, IV, p. 37; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 196; al-Kattānī, al-Risāla, p. 32.

<sup>110.</sup> Al-Dahabī, Siyar, LV, p. 473; Ibn Ḥaǧar, Lisān al-Mīzān, IV, p. 458; al-Kattānī, al-Risāla, p. 32: ce dernier mentionne un autre livre d'Ibn Aṣbaġ, al-Muǧtabā (non al-Muǧtanā comme l'indique l'éditeur Ṣalāḥ Muḥammad 'Uwayḍa), qu'il présente erronément comme un abrégé (muḥtaṣar) de son livre Mustaḥraǧ 'alā Sunan Abī Dāwud. Il s'agit plutôt d'un florilège de hadiths tirés d'al-Muntaqā d'Ibn al-Ğārūd, d'où son titre complet: al-Muǧtabā 'alā abwāb Kitāb Ibn al-Ğārūd al-Muntaqā, cf. al-Ṣafadī, al-Wāfī bi-l-wafayāt, XXIV, p. 115. Baǧdatlī, dans Hadiyyat al-ʿārifīn, I, p. 826b, le mentionne ainsi: Kitāb al-Sunan 'alā abwāb al-Muntaqā li-Ibn al-Ğārūd.

<sup>111.</sup> Al-Suyūṭī, *Tadrīb al-rāwī*, I, p. 196; al-Kattānī, *al-Risāla*, p. 32. Il est désigné par ce dernier comme le maître (*šayḥ*) d'Abū Ḥātim al-Rāzī, alors qu'il en est plutôt le disciple. Le livre est édité par Anīs b. Aḥmad b. Ṭāhir al-Andūnūsī sous le titre *Muḥtaṣar al-aḥkām*. *Mustaḥraǧ al-Ṭūsī 'alā Ğāmi' al-Tirmiḍī*, Médine, Maktabat al-Ġurabā' al-Aṭariyya, 1415, 4 vol.

<sup>112.</sup> Al-Dahabī, Tadkirat al-ḥuffāz, III, p. 977.

d'al-Ḥākim, composé par Zayn al-Trāqī, et connu aussi sous le titre d'Amālī al-Trāqī (Les leçons dictées par al-Trāqī), mais son auteur mourut avant de l'avoir achevé 113.

En dépit de cette foisonnante production dans le domaine de l'istiḥrāğ, on notera que les recueils de hadiths composés au cours du III°/IX° siècle, n'ont pour autant pas tous fait l'objet d'un istiḥrāğ ou d'un istidrāk. Aucune source à notre connaissance ne fait mention d'un Mustaḥrağ sur le Musnad d'Ibn Ḥanbal, dont la matière, on l'aura compris, est bien trop touffue pour se laisser aisément examiner suivant les règles de l'extraction ou du rattrapage. Une telle œuvre serait d'autant plus inconcevable qu'Ibn Ḥanbal ne s'était imposé ni les critères stricts d'authenticité des deux auteurs de Ṣaḥīḥ-s, ni ceux plus ou moins souples des auteurs des autres recueils canoniques <sup>II4</sup>. Peut-être y aurait-il un autre frein à cette entreprise, lié au fait qu'une bonne partie de hadiths et de chaînes de Garants contenus dans le Musnad s'apparentent déjà à des procédés d'istidrākāt et d'istiḥrāǧāt réalisés par Ibn Ḥanbal lui-même, et auxquels il serait difficile d'apporter des adjonctions significatives ou des sanad-s d'une consistance exceptionnelle.

## Quelques arguments pour justifier l'extension du domaine du ṣaḥīḥ

Après s'être entièrement consacré aux sciences du hadith, et avoir voué sa vie à la compilation des istihrāǧāt, le ḥāfiz Abū 'Abd Allāh Ibn al-Aḥram (m. 344/955), rongé par le remords, aurait avoué à son disciple al-Ḥākim al-Naysābūrī, comme s'il voulait se consoler de tant de labeur qui n'avait pas abouti à un recueil de hadith original dont il aurait tant voulu être le maître d'œuvre : « C'est notre droit légitime de s'appliquer avec zèle à accroître le ṣaḥīḥ » 115. Comme beaucoup d'autres expressions suggérées dans plusieurs notices biographiques de ces traditionnistes férus de la critique et auteurs de Mustahrağāt et de Mustadrakāt, celle-ci, qui sonne comme un aveu, témoigne de la conscience aiguë que ces derniers avaient de leurs œuvres par rapport aux deux Ṣaḥīḥ-s: tant de labeurs pour de si maigres récoltes, alors que les deux Ṣaḥīḥ-s trônent toujours de toute leur splendeur sur le champ de l'authenticité. La finalité était donc bel et bien l'extension du domaine du ṣaḥīḥ en empruntant les voies détournées d'extraction de nouveaux matn-s et de « rattrapage » de nouvelles chaînes de Garants. Il est fait allusion sans détour à cette extension dans le reproche qu'adressait le critique basrien Abū Muḥammad Ibn Gulām al-Zuhrī (m. 380/990-991?) à al-Ismā'īlī, qui aurait dû faire œuvre originale au vu de ses connaissances étendues en matière de hadith et ses sciences au lieu de se contenter de suivre la trace d'al-Buḥārī. En d'autres termes, al-Ismā'īlī n'aurait pas dû se résigner à faire

<sup>113.</sup> Al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 196. Ce livre est édité par Muḥammad 'Abd al-Mun'im Rašād sous le titre d'al-Mustaḥraǧ 'alā al-Mustadrak li-l-Ḥākim (amlāhā al-'Irāqī fī maǧālis: dicté par al-'Irāqī dans des séances d'enseignement).

<sup>114.</sup> Sur le nombre de hadiths (oscillant entre 27 000 et 30 000) que contient le *Musnad*, voir Abū Mūsā al-Madīnī, Ḥaṣā'iṣ Musnad, p. 33; W.M. Patton, Aḥmed Ibn Ḥanbal, p. 19-20; Sezgin, GAS, I, p. 504; Melchert, 2005, p. 37-38; Brown, 2009, p. 30.

<sup>115.</sup> Al-Dahabī, Siyar, XV, p. 468; Taḍkirat al-ḥuffāz, III, p. 864: Wa-sami'tuhu yandamu 'alā taṣnīfihi [...] wa-yaqūlu: «min ḥaqqinā an naǧhada fī ziyādat al-ṣaḥīḥ».

un *Mustaḥrağ* sur le Ṣaḥīḥ de ce dernier, alors qu'il avait les compétences nécessaires pour composer son Ṣaḥīḥ propre, et ce faisant il aurait contribué plus efficacement à accroître le domaine du ṣaḥīḥ 116. Or, cette tendance vers l'extension s'exprime aussi sous une autre forme plus directe, qui s'effectue parallèlement à celle-ci. Elle se traduit par l'intégration d'autres œuvres de hadiths canoniques au domaine du ṣaḥīḥ. Ainsi al-Dāraquṭnī se réfère au recueil de hadiths d'al-Nasā'ī (m. 303/915) en tant que Ṣaḥīḥ, et al-Ḥaṭīb al-Baġdādī (m. 463/1071) désigne al-Ğāmi' al-muḥtaṣar d'al-Tirmidī sous le nom d'al-Ğāmi' al-ṣaḥīḥ 117.

Nous sommes amenés à nous demander dès lors pourquoi on a cherché à recueillir d'autres matn-s en se fondant sur des chaînes de Garants estimées de valeur égale à celles des recueils canoniques de hadiths (istidrāk), et à reconstituer de nouvelles chaînes de Garants (istiḥrāğ) à la suite de ces mêmes recueils? Il n'y a certes que deux réponses possibles à cette question: soit les maîtres prédécesseurs ignoraient totalement ces dits matn-s et isnād-s, soit ils ne les ignoraient pas et en avaient même une parfaite connaissance, mais préféraient s'en passer pour des raisons qui tiennent aussi bien aux critères d'authenticité et aux modes d'analyse qu'ils s'étaient imposés, qu'à l'objectif qu'ils s'étaient fixé de réaliser une œuvre originale entièrement consacrée aux traditions authentiques pures (ṣaḥīḥ muğarrad). C'est à cette dernière explication qu'adhèrent une grande majorité de spécialistes dans leur introduction aux traités des sciences du hadith 118.

Un ensemble de mesures complétant le principe de base qui fonde l'istidrāk entre en jeu pour fixer les limites à ne pas franchir dans l'application de ce procédé, afin que l'isnād original soit observé le plus fidèlement possible. Les spécialistes de la critique des Garants invoquent diverses raisons pour justifier leur projet d'istidrāk et faire valoir l'authenticité des traditions qu'ils ont fraîchement recueillies. On rappellera toutefois que l'historien al-Ṭabarī (m. 310/923), en fin expert en sciences du hadith qu'il était, en a illustré l'usage sans avoir à composer ni Mustaḥraǧ ni Mustadrak sur l'un des deux Ṣaḥīḥ-s, dans son Tahḍīb al-āṭār (L'émondation des traditions). Fort de ses connaissances variées des canaux de transmission, al-Ṭabarī s'est permis de valider certains hadiths du point de vue de leurs isnād-s, en étant parfaitement conscient que, suivant les critères d'autres critiques, ces hadiths devraient être rangés au nombre de transmissions malades en raison de plusieurs tares ('illa, sing. 'ilal) qui les disqualifient 119. Mais

<sup>116.</sup> Al-Samʿānī, al-Ansāb, I, p. 153: kāna min al-wāǧib li-l-šayḥ Abī Bakr an yuṣannifa li-nafsihi šayʾan wa-yaḥtāra ʿalā ḥasab iǧtihādihi [...] wa-mā kāna lahu an yatbaʿa kitāb al-Buḥārī fa-innahu kāna aǧall min an yatbaʿa ġayrahu.

<sup>117.</sup> Brown, 2011, p. 172.

<sup>118.</sup> Voir par exemple, Ibn Katīr, al-Bā'iṭ al-ḥaṭīṭ, p. 25-26; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 154-159; Hallaq, 1999, p. 85.

<sup>119.</sup> Dans son ouvrage inachevé, Tahḍīb al-āṭār, al-Ṭabarī inscrit cette phrase clé à la suite d'un hadith auquel il dédie un chapitre, pour indiquer les défauts ou les tares dont pourrait souffrir sa chaîne de Garants suivant certains canaux: « Un mot sur les tares de cette tradition. Le sanad de cette tradition est valide pour nous, mais il doit être considéré, du point de vue critique des autres, comme malade et non valide, en raison des tares suivantes (Al-qawl fī 'ilal hāḍā al-ḥabar. Wa-hāḍā ḥabar ṣaḥīḥ 'indanā sanaduhu, wa-qad yağibu an yakūna 'alā maḍhab al-āḥarīn saqīman ġayr ṣaḥīḥ li-'ilal) ». Voir, à titre d'exemple, Tahḍīb al-āṭār (al-ǧuz' al-mafqūd), p. 71; I, p. 605, nº 24.

al-Țabarī s'est chargé de récuser ces défaillances, soit en réhabilitant un Garant contesté, soit en proposant un autre canal de transmission *a priori* de consistance supérieure <sup>120</sup>.

### Les isnād-s hauts et les isnād-s bas

La diversité de ces raisons est telle qu'elles deviennent à leur tour source de divergence entre les critiques qui sont appelés à les soumettre à l'examen. L'insertion, par exemple, d'un nouveau Garant entre deux Garants d'une chaîne originale, justifiée par sa présence dans une autre chaîne étrangère au corpus étudié, a pour conséquence de dévaloriser la qualité de l'istidrāk réalisé. En effet, l'allongement d'un isnād, même par l'adjonction d'un seul Garant, à pour effet d'en diminuer systématiquement la valeur; excepté évidemment dans de rares cas où le Garant intercalé dans une chaîne est justifié par le degré supérieur de sa fiabilité, ou par sa connaissance juridique élevée <sup>121</sup>. C'est à ce propos qu'Ibn al-Ğawzī a reproché à al-Ḥākim al-Naysābūrī d'avoir fondé, dans son Mustadrak, la solidité de nombre de chaînes sur des présomptions qui se sont avérées, après examen, en partie inexactes. Ce dernier avait effectivement tenté d'extraire des deux Ṣaḥīḥ-s, des règles supposées être à la base des isnād-s hauts, et qui expliqueraient l'abandon par al-Buḥārī et Muslim de certains isnād-s en faveur d'autres. De la sorte, al-Ḥākim pense être en droit de réévaluer positivement certaines chaînes délaissées par eux, et légitimer à travers elles de nouveaux matn-s <sup>122</sup>.

Or, l'intérêt porté par les auteurs des *Mustaḥraǧāt* spécialement au Ṣaḥīḥ de Muslim s'explique par la quête effrénée des isnād-s supérieurs ('awālī)<sup>123</sup>. De l'avis unanime des traditionnistes, cela est dû, en premier lieu, au fait que ce dernier a rapporté des hadiths authentiques par le biais de chaînes de Garants longues comparées à celles d'al-Buḥārī<sup>124</sup>. En d'autres termes, une bonne partie de ces chaînes, bien qu'évaluées comme solidement constituées, est reliée chez Muslim à des isnād-s dits bas (nāzil), alors que chez al-Buḥārī une quantité non négligeable de chaînes de Garants sont considérées d'une consistance supérieure, qui leur valut d'être élevées au rang des isnād-s hauts ('ālī, pl. 'awālī). Il s'agit de chaînes qui remontent au Prophète en passant par quatre, voire trois Garants intermédiaires sûrs et fiables. Le 'ālī et le nāzil dans l'évaluation des isnād-s sont des notions primordiales auxquelles les Autorités traditionnistes antérieures accordaient une grande importance dans leur quête de hadiths <sup>125</sup>.

<sup>120.</sup> Sur deux hadiths qu'il tient pour ṣaḥīḥ-s du point de vue de leur chaîne, cf. Gilliot, 1994, p. 314-317; voir aussi les remarques de Juynboll à propos de cet ouvrage, Encyclopedia of Canonical Ḥadīth, p. XXVIIa. 121. Al-Rāmahurmuzī, al-Muḥaddit al-fāṣil, p. 238-265; Ibn Katīr, al-Bāʿit al-ḥatīt, p. 150; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, II, p. 744.

<sup>122.</sup> Ibn al-Ğawzī, Kitāb al-Mawḍūʿāt, I, p. 33: wa-innamā zannahu al-Ḥākim wa-qaddarahu fī nafsihi wa-zannuhu ġalaṭ.

<sup>123.</sup> Al-Rāmahurmuzī, al-Muḥaddiṭ al-fāṣil, p. 216-217; Ibn Kaṭīr, al-Bāʿiṭ al-ḥaṭīṭ, p. 145-150; al-ʿIrāqī, al-Taqyīd wa-l-īḍāḥ, p. 31; al-Saḥāwī, Fatḥ al-muģīṭ, I, p. 70-71.

<sup>124.</sup> Al-Dahabī, Siyar, XII, p. 568.

<sup>125.</sup> Al-Ḥākim, al-Madḥal fī 'ilm al-ḥadītַ, p. 3-4, et Robson (trad.), An Introduction of the Science of Tradition, p. 9; al-Kattānī, al-Risāla, p. 86; al-Saḥāwī, Fatḥ al-muġītַ, III, p. 346; Dickinson, 2002, p. 490a-504b.

Ibn al-Mubārak (m. 181/797) et Ibn Ḥanbal (m. 241/855), par exemple, soutenaient que la quête d'un haut *isnād* fait partie des bonnes actions religieuses <sup>126</sup>. Alors qu'il était sur son lit de mort, en réponse à une tierce personne qui l'interrogeait sur la dernière chose qu'il aimerait encore faire avant de rendre l'âme, le critique et traditionniste compagnon d'Ibn Ḥanbal, Yaḥyā Ibn Ma'īn (m. 233/848), aurait répondu qu'il désirait « une demeure vacante et un *isnād* haut (*bayt ḫālī wa-isnād 'ālī*) » <sup>127</sup>.

L'avantage d'al-Buhārī sur Muslim réside donc dans cette supériorité de l'isnād, à laquelle ont été consacrés des ouvrages entiers traitant exclusivement des chaînes de Garants dites tripartites (tulātiyyāt) et quadripartites (rubā'iyyāt). C'est la principale raison pour laquelle les Mustaḥraǧāt sur le Sahīh d'al-Buhārī sont moins nombreux, presque le tiers de ceux consacrés au Sahīh de Muslim. Alors que celui-ci, dans son Saḥīḥ, consigne des hadiths aux chaînes constituées d'un nombre élevé de Garants, atteignant quelquefois neuf, ceux rapportés par son maître al-Buhārī sont reliés à des chaînes atteignant rarement sept Garants. De plus, étant contemporain et disciple très proche d'al-Buḥārī, il est reproché à Muslim d'avoir emprunté tant de détours dans les chaînes de Garants pour rapporter des hadiths authentiques 128. Si l'on dénombre quand même quelques hadiths, environ vingt-cinq, dans le Sahīh de Muslim avec une chaîne de Garants quadripartite, recensés par le disciple d'Ibn Taymiyya (m. 728/1328), Amīn al-Dīn Muḥammad b. Ibrāhīm al-Wānī (m. 735/1335), dans un ouvrage intitulé al-Rubā iyyāt min Ṣaḥīḥ Muslim<sup>129</sup>, l'écart avec al-Buḥārī n'en est pas pour autant comblé. Par ailleurs, les critiques sont unanimes pour imputer ce défaut véniel, qui caractérise certaines traditions rapportées par Muslim, à son immobilisme consenti, contrairement à son maître qui a souvent opté pour le voyage dans la quête du hadith (al-rihla fi talab al-'ilm), fidèle en cela à la tradition des pieux prédécesseurs (salaf) 130. Ce sont ses déplacements constants pour aller à la rencontre de rapporteurs de hadiths au rang de fiabilité élevé, qui ont permis à al-Buḥārī de réaliser des prouesses en matière de chaînes de Garants solides et supérieures à la fois. En procédant ainsi, il est parvenu, en réduisant le nombre de Garants intermédiaires, à constituer des chaînes à quatre (rubā'iyyāt), voire à trois (tulātiyyāt) 131 maillons seulement. En revanche, n'étant pas

126. Al-Ḥākim al-Naysābūrī, Ma'rifat 'ulūm al-ḥadīt, p. 6; al-Baġdādī, Šaraf aṣḥāb al-ḥadīt, p. 41-42, nos 77, 79, 80; al-Saḥāwī, Fatḥ al-muġīt, III, p. 345, et d'autres propos similaires p. 346-348. Ibn Ḥanbal soutient clairement que la recherche des chaînes de Garants supérieures fait partie des bonnes actions religieuses: Ṭalab 'ulū al-isnād min al-dīn, voir al-Subkī, Ṭabaqāt al-šāfī 'iyya, I, p. 314. Dans une autre version, son propos fait de cette quête une sunna héritée des Pieux Anciens: Ṭalab isnād al-'ulū min al-sunna, cf. Ibn Raǧab, al-Dayl, I, p. 133; Ṭalab al-isnād al-'ālī sunna 'amman salafa, cf. al-Karmānī, Masā'il Ḥarb, III, p. 1316, § 2351; Muslim, Ṣaḥīḥ, I, p. 15; Ibn al-Ṣalāḥ, Muqaddima, p. 438; Ibn Katīr, al-Bā'it al-ḥatīt, p. 146.

- 127. Ibn Katīr, al-Bā'iţ al-hatīţ, p. 146; al-Saḥāwī, Fath al-muġīţ, III, p. 353.
- 128. Voir les développements pertinents de Dickinson, 2002, p. 490a-490b, note 70.
- **129.** Sezgin, GAS, I, p. 140. Cet ouvrage a été récemment édité par Ya'qūb al-'Utaybī, sous le titre de Ğuz' fīhi aḥādīṭ rubā'iyyāt min Ṣaḥīḥ Muslim b. al-Ḥaǧǧāǧ.
- 130. Sur le devoir de la quête de hadiths, voir al-Rāmahurmuzī, al-Muḥaddit al-fāṣil, p. 201-228, principalement p. 216-217.
- 131. Les tulātiyyāt dans le Ṣaḥīḥ al-Buḥārī concernent les sanad-s de 22 hadiths seulement, voir al-Kattānī, al-Risāla, p. 82; Dickinson, 2002, p. 492a.

toujours l'égal de son maître en termes de supériorité des *isnād-s*, et en laissant dans ses chaînes de Garants une marge conséquente pour des intermédiaires supplémentaires, Muslim aurait ainsi pratiqué en quelque sorte une brèche dans le dispositif du *sanad*, dans laquelle n'ont pas manqué de s'engouffrer, sous couvert d'*istilprāğ*, des autorités de son milieu parmi ses propres disciples et celles des générations suivantes.

En outre, n'oublions pas que Muslim a grandement favorisé cette situation, en revisitant la règle stricte d'al-Buḥārī selon laquelle toute transmission entre deux Garants sûrs implique nécessairement leur rencontre physique, qui doit être attestée. Plaidant pour un allègement de cette règle, Muslim s'est autorisé une critique en bonne et due forme, dirigée notamment contre al-Buḥārī, et à travers lui contre les autres autorités qui l'ont défendue (al-ḍābb 'anhu), mais sans les nommer. Il se réfère à eux au singulier sous l'épithète d'inventeur (al-muḥtari') 132, sous-entendu de la règle de la rencontre physique des deux Garants tiqa-s. À travers sa conception du hadith mu'an'an, Muslim préconise mutatis mutandis une autre règle de validation plus souple qui fait fi de cette condition de rencontre physique: il suffit que les deux Garants sûrs soient contemporains ('aṣr wāḥid), et donc susceptibles de se rencontrer (ǧā'iz lahu liqā'uhu) pour que leur transmission soit tenue pour valide, quand bien même aucun témoignage ne confirmerait leur rencontre, ni le moindre contact ou échange de propos entre eux. Muslim légitime ainsi sa relecture de la condition de la rencontre, avec force arguments qu'il attribue en partie à de nombreuses autorités éminentes contemporaines et antérieures 133.

## Les maîtres n'auraient-ils donc pas visé l'exhaustivité?

Si l'on en croit le traditionniste Abū 'Isā al-Tirmidī (m. 279/892), auteur d'al-Ğāmi' al-ṣaḥīḥ, al-Buḥārī, son maître, a fait montre d'une étonnante capacité de mémorisation. Outre les hadiths méticuleusement consignés dans son Ṣaḥīḥ, al-Buḥārī aurait aussi appris par cœur un nombre considérable de hadiths qu'il n'a pas jugé utile de mentionner dans son recueil. Cette information rejoint les divers propos dans lesquels al-Buḥārī reconnaît avoir mémorisé plus de 600 000 hadiths d'où il aurait extrait la somme de hadiths consignés dans son Ṣaḥīḥ <sup>134</sup>. Sur la base de ces informations, on peut d'ores et déjà formuler l'hypothèse que c'est vraisemblablement là la raison pour laquelle pas un seul des 39 hadiths rapportés d'al-Buḥārī, par al-Tirmidī dans son al-Ğāmi' – avec des isnād-s ininterrompus qui plus est, – n'apparaît nulle part dans son Ṣaḥīḥ. Pourtant, quelques-uns de ces hadiths absents de son Ṣaḥīḥ réapparaissent soudainement dans d'autres œuvres d'al-Buḥārī, tels que al-Ta'rīḥ al-kabīr, al-Adab al-mufrad et notamment Ḥalq af 'āl al-'ibād¹35. Dans ses 'Ilal, al-Tirmidī note avoir entendu son maître dire à propos de nombreuses traditions qu'il a citées en sa présence: « C'est le hadith le plus sain

<sup>132.</sup> Muslim, Ṣaḥīḥ, I, p. 30.

<sup>133.</sup> Muslim, Ṣaḥīḥ, I, p. 29-35: « Bāb ṣiḥḥat al-iḥtiǧāǧ bi-l-ḥādīṭ al-mu'an'an (De la validité du hadith mu'an'an en tant qu'argument scripturaire probatoire) ».

<sup>134.</sup> Ibn Hağar, Hady al-sārī, p. 625; Abū Gudda, Taḥqīq ismay al-Ṣaḥīḥayn, p. 72; Melchert, 2010, p. 444.

<sup>135.</sup> Melchert, 2010, p. 444.

en la matière 136. » D'après son contemporain, le traditionniste Abū Ishāq Ibrāhīm b. Ma'qil al-Qādī (m. 295/908), al-Buḥārī aurait déclaré n'avoir consigné dans son œuvre majeure que les hadiths authentiques, et avoir sciemment fait l'impasse sur bon nombre de hadiths tout aussi authentiques uniquement pour des raisons de concision: « J'ai délaissé nombre de traditions authentiques pour éviter [au lecteur] une longueur lassante 137. » L'auteur du premier Mustahrağ sur al-Buhārī, Abū Bakr al-Ismā'īlī (m. 371/981-982) commente ainsi ces témoignages: «Ce qu'il a rapporté dans son Sahīh est authentique et entériné comme tel. Et s'il n'a pas tenu compte d'autres traditions, ce n'était pas parce qu'il les avait estimées invalides. Je connais nombre d'auteurs qui ont pris exemple sur lui à ce sujet 138. » Ces déclarations sont sans doute exactes, d'autant plus qu'al-Buhārī lui-même précise dans l'intitulé initial de son ouvrage qu'il s'agit bien d'un muhtasar (abrégé) référencé des hadiths sains relatifs aux affaires de l'Envoyé de Dieu, à ses traditions (sunan) et à sa biographie: Al-Gāmi' al-musnad al-sahīh al-muhtasar min umūr Rasūl Allāh sallā Allāh 'alayhi wa-sallam, wa-sunanihi wa-ayyāmihi<sup>139</sup>. Il n'en va pas autrement du projet de son disciple Muslim, qui aurait tenu des propos analogues dans lesquels il reconnaissait n'avoir pas consigné, dans son Ṣaḥīḥ, tous les hadiths authentiques dont il disposait, mais qu'il s'était limité exclusivement aux seuls hadiths dont l'authenticité avait fait l'objet du consensus des grandes Autorités traditionnistes : « Je n'y [dans le Ṣaḥīḥ] ai pas intégré tous les hadiths authentiques dont je disposais. Je n'y ai consigné que les hadiths qui avaient été unanimement validés 140. » Le titre initial de son Ṣaḥīḥ indique également qu'il s'agit d'un muhtasar tiré des sunan du Prophète: al-Musnad al-saḥīḥ al-muhtasar min al-sunan bi-nagl al-'adl 'an al-'adl 'an Rasūl Allāh sallā Allāh 'alayhi wa-sallam<sup>141</sup>. À leur tour, des auteurs tardifs ont fait état de ces témoignages, comme Ibn Haldūn (m. 808/1406) dans ses Prolégomènes (Muqaddima), lorsqu'il écrit au sujet de Saḥīh d'al-Buḥārī qu'« il [al-Buhārī] s'y est tenu aux hadiths sur l'authenticité desquels ils [les Autorités traditionnistes] étaient d'un accord unanime, à l'exclusion des hadiths sur l'authenticité desquels ils étaient en désaccord » 142.

<sup>136.</sup> Ibn Rağab, Šarh 'Ilal al-Tirmidī, II, 613: huwa asahh hadīt fī hādā al-bāb.

<sup>137.</sup> Ibn 'Adī, al-Kāmil fī al-ḍu'afā', I, p. 226; Ibn Abī Ya'lā, Ṭabaqāt al-ḥanābila, I, p. 275; Ibn al-Ṣalāḥ, Muqaddimat Ibn al-Ṣalāḥ, p. 162; al-'Irāqī, al-Taqyīd wa-l-īḍāḥ, p. 26; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 170; Ibn Ḥaǧar, Hady al-sārī, p. 7; Taġlīq al-ta'līq, V, p. 418, 420: Wa-taraktu min al-ṣiḥāḥ li-malāl al-ṭūl/li-ḥāl al-ṭiwāl/al-ṭūl; Dickinson (trad.), 2005, p. 9. Voir aussi al-Dahabī, Siyar, XII, p. 402: «J'ai délaissé nombre de traditions authentiques pour ne pas rallonger [inutilement] le livre (wa-taraktu min al-ṣiḥāḥ kay lā yaṭūla al-kitāb) ».

<sup>138.</sup> Ibn Ḥaǧar, Taġlīq al-taʿlīq, V, p. 426: fa-iḥrāǧuhu mā aḥraǧahu ṣaḥīḥ maḥkūm bi-ṣiḥḥatihi, wa-laysa taraka mā taraka ḥukman minhu bi-ibṭālihi wa-qad naḥā naḥwahu minman ʿaraftuhu min al-muʾ allifīn ǧamāʿa.
139. Sur les divers titres sous lesquels est mentionné le Ṣaḥīḥ de Muslim dans les œuvres des traditionnistes, voir l'analyse et les remarques d'Abū Ġudda dans son Taḥqīq ismay al-Ṣaḥīḥayn, p. 9-12, p. 66-67, p. 69.

<sup>140.</sup> Ibn al-Ṣalāḥ, Muqaddimat Ibn al-Ṣalāḥ, p. 162, 168; al-ʿIrāqī, al-Taqyīd wa-l-īḍāḥ, p. 26; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 170: Laysa kullu šayʾ ʿindī ṣaḥīḥ waḍaʿtuhu hā-hunā. Innamā waḍaʿtu mā aǧmaʿū ʿalayhi. 141. Abū Ġudda, Taḥqīq ismay al-Ṣaḥīḥayn, p. 33, 38.

<sup>142.</sup> Ibn Ḥaldūn, al-Muqaddima, p. 792: wa-ʿtamada minhā mā aǧmaʿū ʿalayhi dūna mā-iḥtalafū fīhi.

Et d'ajouter plus loin que Muslim a emboîté le pas à al-Buḥārī en ne transmettant, à son tour, que les hadiths dont l'authenticité a fait l'objet d'un consensus 143.

Cependant, persiste un malentendu en ce qui concerne ces déclarations, à moins qu'il ne faille en exclure celles qui paraissent marquer une divergence par rapport au contenu homogène de l'ensemble. En effet, d'après le critique 'Abd Allāh Ibn 'Adī (m. 365/976), al-Buḥārī connaissait par cœur une centaine de milliers de hadiths sahīh-s, et environ deux cent mille hadiths non authentiques (ġayr ṣaḥīḥ) 144. De même est-il rapporté que Muslim avait tenu un propos similaire, selon lequel il avait extrait son Sahīh d'un total de trois cent mille hadiths qui lui étaient parvenus 145. Pour bien comprendre les raisons de cet écart entre le nombre minime de hadiths consignés dans les Sahīh-s et celui, considérable, de hadiths mémorisés par ces deux imams, il faut d'abord s'interroger sur ce qu'il faut entendre par hadith dans ce genre de propos. En effet, pour les spécialistes, il ne s'agit pas ici de hadiths au sens spécifique de textes (matn-s), mais de hadiths au sens large incluant les isnād-s multiples qui sont susceptibles de soutenir un seul et même matn. Dans son al-Muttafaq al-kabīr (La concordance majeure), Abū Bakr Muḥammad al-Ğawzaqī (m. 388/998) 146 écrit avoir dénombré environ 28 480 canaux différents pour un nombre restreint de matn-s, estimés à 5 650 hadiths, consignés dans les deux Saḥīḥ-s 147. Certes, il serait quelque peu exagéré de prétendre que les auteurs traditionnistes comme al-Buḥārī étaient au courant de toutes les chaînes de transmission possibles pour chaque hadith, et qu'ils connaissaient par cœur toutes les variantes des matn-s en circulation dans les écoles de hadith de leur époque. On doit admettre toutefois, à la suite des témoignages précités, qu'ils en mémorisaient une très grande quantité, comme l'attestent certains récits que l'on ne peut mettre en bloc sur le compte de l'hyperbole 148. Dès lors, dans leurs travaux de "rattrapage", leurs disciples et successeurs ne doivent pas être considérés comme ayant rassemblé et organisé de nouveaux matériaux totalement ignorés de leurs prédécesseurs. C'est d'ailleurs bien le lieu de rappeler la conclusion d'Abū Ġudda (m. 1997): « C'est en connaissant le titre et le nom fixés initialement par al-Buḥārī [...] et Muslim pour leur livre, que se dévoilent nettement les intentions dans lesquelles ces deux imams les avaient composés. Il ne sert de rien, sachant cela, de leur rétorquer par des "impératifs (ilzāmāt)" tels ceux que leur imposaient al-Dāraquṭnī et d'autres comme Abū Darr al-Harawī et Ibn Ḥibbān. Sans aucun

<sup>143.</sup> Ibn Ḥaldūn, al-Muqaddima, p. 793: ḥaḍā fīhi ḥaḍw al-Buḥārī fī naql al-muǧmaʿ ʿalayhi.

<sup>144.</sup> Ibn 'Adī, al-Kāmil fī al-ḍu'afā', I, p. 226; al-Baġdādī, Ta'rīḥ Baġdād, II, p. 25; Ibn Abī Ya'lā, Ṭabaqāt al-ḥanābila, I, p. 275; al-'Irāqī, al-Ṭaqyīd wa-l-īḍāḥ, p. 27; Ibn Ḥaǧar, Hady al-sārī, p. 623: aḥfazu mi'at alf ḥādīt ṣaḥīḥ wa-aḥfazu mi'atay alf ḥādīt ġayr ṣaḥīḥ; voir aussi al-Nukat 'alā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 297. Il est intéressant de noter que ce propos est rapporté dans toutes les sources par un unique transmetteur du nom d'Abū Naṣr Muḥammad b. Ḥamdawayh (m. 329/941).

<sup>145.</sup> Ṣannaftu hāḍā al-Musnad al-ṣaḥīḥ min ṭalāṭimiʾ at alf ḥadīṭ masmūʿa, cf. Ibn Abī Yaʿlā, Ṭabaqāt al-ḥanābila, I, p. 338; al-Dahabī, XII, p. 565, et XVI, p. 289.

<sup>146.</sup> Ibn Ḥaǧar, al-Nukat 'alā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 297.

<sup>147.</sup> Ibn Ḥaǧar, al-Nukat 'alā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 298.

<sup>148.</sup> On se référera aux remarques pertinentes de Benkheira sur les positions hyper-criticistes de certains chercheurs occidentaux, 2005, p. 294-303, surtout p. 301-303, ainsi qu'aux analyses de Brown, 2009, le chapitre consacré à ce sujet, p. 197-239, notamment p. 220-232.

doute, les hadiths dont ces derniers estimaient qu'ils devaient impérativement figurer dans leur Ṣaḥīḥ (alzamūhum bi-iḥrāğihā), font partie de ceux qu'al-Buḥārī et Muslim avaient recueillis, appris et mémorisés. Aussi avaient-ils délaissé expressément ces hadiths qu'ils connaissaient bien, pour composer leurs deux livres en ayant en vue la brièveté (iḥtiṣār). C'est pour cette raison que ces deux livres sont désignés par le terme d'abrégé (muḥtaṣar) 149. » Or, ces auteurs se gardent quelquefois d'indiquer si les isnād-s (pour les Mustaḥraǧāt) ou les matn-s (pour les Mustadrakāt) auxquels ils sont parvenus étaient connus de leurs prédécesseurs, préférant laisser ainsi la question en suspens. Au lecteur averti d'y apporter une réponse qui le satisfasse. C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude comparative, nous devons autant que possible faire la part des choses, entre les hadiths connus des successeurs mais ignorés des auteurs anciens, et les hadiths connus des uns et des autres, quand bien même ils ne trouveraient pas place dans les compilations des anciens. À cet égard, la consultation de diverses autres sources de sciences du hadith s'impose. Elles sont censées nous éclairer sur les choix des compositeurs d'ouvrages d'istiḥrāǧāt et d'istidrākāt, et ce faisant nous renseigner sur les méthodes d'application auxquelles les ont conduits ces choix.

Ainsi, au lieu de considérer les istiḥrāǧāt comme un simple registre d'étude dans lequel les auteurs s'emploient à faire émerger de multiples autres possibilités de transmission pour un même matn, nous pourrions nous en servir comme base de données pour mettre en évidence les procédés d'analyse et les méthodes de contrôle systématiques qu'avait nécessitées, pour les premiers auteurs, l'établissement des isnād-s dont ils ne mettaient pas en doute la constitution solidement établie (siḥḥa). Une telle entreprise a pour avantage de faire ressortir aisément les défaillances, les insuffisances et les tares ('ilal) dont souffrent certains isnād-s, et qui auraient décidé éventuellement ces premiers compilateurs à en faire l'économie, d'où le point crucial de cette démarche. Par-delà le principe qui fonde les procédés d'istidrāk et d'istihrāğ, il nous serait possible, à travers les œuvres qui s'y sont consacrées, d'inférer les perspectives envisagées par tel ou tel auteur, notamment al-Buḥārī et Muslim, lors de la rédaction de son corpus. Au besoin, nous ne manquerons pas de faire appel aux œuvres des traditionnistes postérieurs. En effet, elles sont nombreuses à intervenir d'une manière ou d'une autre dans certains Mustadrakāt et Mustahrağāt, soit pour les compléter et les améliorer, soit pour les corriger à l'instar des deux livres déjà mentionnés, celui du shaféite Sirāğ al-Dīn Ibn al-Mulaqqin (m. 804/1401)<sup>150</sup>, al-Nukat al-liṭāf<sup>151</sup>, et celui d'un autre shaféite, al-Suyūṭī, dans son Tawḍīḥ al-mudrak.

La vérification minutieuse des canaux de transmission (turuq), comme de nouvelles versions ou traditions inédites proposées par les compilateurs postérieurs, et leur confrontation avec les données présentes dans les recueils de hadiths des anciens, a pour but de dégager les autres règles et critères de principe qui participent indirectement de la sélection de ces

<sup>149.</sup> Abū Ġudda, Taḥqīq ismay al-Ṣaḥīḥayn, p. 70-71.

<sup>150.</sup> Halīfa, Kašf, II, p. 1672.

<sup>151.</sup> Cet ouvrage n'a pas été édité. Brockelmann en signale un manuscrit conservé à Mossoul sous le n° 233 (112), cf. Brockelmann, GALS, I, p. 276. Un autre manuscrit nous est signalé à al-Maktaba al-Markaziyya, Riyad, sous le n° 7139/f.

derniers. Sachons d'abord qu'avant même de procéder à une énumération comparative entre les transmetteurs ( $rig\bar{a}l$ ) de ces deux générations, nous devons garder à l'esprit que beaucoup de transmetteurs dignes de confiance ( $\underline{t}iq\bar{a}t$ ) ne figurent pas dans les chaînes de Garants des deux  $\underline{S}a\underline{h}\bar{\imath}h$ -s. Parmi eux, certains ont été introduits plus tard comme dignes de confiance par al-Tirmid $\bar{i}$  et Ibn Huzayma dans leurs  $\underline{S}a\underline{h}\bar{\imath}h$ -s, d'autres par les auteurs de l'époque suivante, notamment al-Nas $\bar{a}$ ' $\bar{i}$  (m. 303/915) et Ibn Hibb $\bar{a}$ n (m. 354/965) 152.

Il est un autre point sur lequel il faut attirer l'attention concernant des connaissances avérées des deux maîtres. Il s'agit des transmetteurs mentionnés dans leurs Ṣaḥīḥ-s, dont on rappellera que nombre d'entre eux apparaît chez al-Buḥārī mais non chez Muslim, et vice-versa. On dénombre, en effet, environ 435 Garants fiables dans le Ṣaḥīḥ al-Buḥārī qui n'apparaissent pas dans le Ṣaḥīḥ de Muslim, tandis que 620 Garants fiables chez ce dernier ne trouvent pas place dans le Ṣaḥīḥ d'al-Buḥārī 153. Ce thème, à lui seul, a suscité la curiosité des critiques, et a donné lieu à de nombreux traités, dont celui d'al-Dahabī, intitulé *Identification des Garants du Ṣaḥīḥ de Muslim qui ne figurent pas chez al-Buḥārī* (*Tasmiyat riǧāl Ṣaḥīḥ Muslim al-laḍīna infarada bihim 'an al-Buḥārī*) 154.

Au niveau des isnād-s, on dénombre également du côté d'al-Buḥārī certaines traditions aux chaînes de Garants tronquées ou incomplètes (dūna isnād kāmil muttaṣil) 155; elles sont moins nombreuses chez Muslim 156. Elles sont désignées par les spécialistes postérieurs sous le nom de ta'līqāt (sing. ta'līq), c'est-à-dire les commentaires d'al-Buḥārī dans lesquels il mentionne des traditions à l'isnād suspendu (mu'allaq) où manquent le dernier ou les deux derniers Garants sous l'autorité desquels il les a rapportées. Elles ont fait l'objet d'une analyse rigoureuse par les soins d'Ibn Ḥaǧar, qui en estime le nombre à 1341 157, dans le livre qu'il leur a entièrement consacré, Taġlīq al-ta'līq (Compléter les traditions aux chaînes suspendues), où il démontre l'authenticité de ces ta'līqāt en recourant à d'autres recueils de hadiths, dont le Ṣaḥīḥ de Muslim, pour attester la solidité de leurs chaînes de Garants 158. L'intervention des traditionnistes au moyen du procédé d'istiḥrāǧ appliqué aux deux Ṣaḥīḥ-s, tient justement en grande partie à ce défaut qu'ils espèrent corriger. Mais cette intervention trouve pareillement sa justification dans un autre type de chaînes, qui, quoique ininterrompues, souffrent d'une défaillance: la présence

<sup>152.</sup> Ibn Ḥaǧar, al-Nukat 'alā Kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 290-291; al-Dahabī, al-Mūqiza, p. 81.

<sup>153.</sup> Ibn Ḥaǧar, al-Nukat 'alā Kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 286-287; Ibn Ḥaǧar, Hady al-sārī, p. 12.

<sup>154.</sup> À notre connaissance cet ouvrage n'a encore fait l'objet d'aucune édition. Outre le manuscrit de Laleli 2089 mentionné dans Brockelmann, GALS, II, p. 47, il en existe un autre conservé au Markaz al-malik Fayṣal li-l-buḥūṭ wa-l-dirāsāt al-islāmiyya, à Riyad, sous le numéro 41350.

<sup>155.</sup> F. Sezgin, GAS, I, p. 115; Melchert, 2010, p. 435.

<sup>156.</sup> Al-'Irāqī, al-Taqyīd wa-l-īdāh, p. 32; Ibn Katīr, al-Bā'iţ al-ḥatīţ, p. 33.

<sup>157.</sup> Ibn Ḥaǧar, Hady al-sārī, p. 603; Melchert, 2010, p. 435. Si les ta'līqāt sont nombreuses dans le Ṣaḥīḥ de Buḥārī, dans celui de Muslim, au contraire, elles sont très rares. Voir aussi sur al-mu'allaq, Ibn al-Ṣalāh, 'Ulūm al-ḥadīṭ, p. 24/Muqaddimat Ibn al-Ṣalāḥ, p. 167.

<sup>158.</sup> Voir surtout son introduction, Ibn Ḥaǧar, Taġlīq al-ta'līq 'alā Ṣaḥīḥ al-Buḥārī, II, p. 5-14, et p. 7-8 sur le ta'līq et sa définition. Voir aussi sur les ta'līqāt d'al-Buḥārī, Ibn Katīr, al-Bā'iṭ al-ḥaṭīṭ, p. 33-35. Sur les diverses raisons qui les justifient, voir Ibn Ḥaǧar, al-Nukat 'alā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 321; Juynboll, 2001, p. 315, note 40.

de Garants (estimés à environ 80) dont la fiabilité ferait l'objet de suspicion <sup>159</sup>. Intervention qui s'avère en fin de compte éminemment ardue comparée au procédé d'istilprāğ appliqué au Ṣaḥīḥ de Muslim. Celui-ci est plus aisé à réaliser, puisque l'ouvrage renferme environ 160 Garants à fiabilité suspecte, soit le double du nombre relevé chez al-Buḥārī <sup>160</sup>. En ce sens, nous pouvons affirmer que les Garants du hadith constituent une riche réserve de renseignements de tout genre, par le truchement de laquelle il nous serait loisible de prendre connaissance non seulement des inclinations d'ordre juridique et théologique des premières Autorités traditionnistes, mais aussi de leur sens éthique, voire de leur préférence politique et idéologique <sup>161</sup>.

En effet, nous sommes déjà informés de plusieurs indications en ce sens, qui montrent que la sélection de certains hadiths par des auteurs de Mustadrak ou de Mustahrağ peut traduire un parti pris sur un point théologique précis, ou une position contraire ou modérée sur une question juridique débattue entre les juristes. Al-Hākim al-Naysābūrī, par exemple, s'est servi de son Mustadrak pour réhabiliter des traditions à tendance chiite. D'après al-Dahabī, al-Ḥākim fut certes « un imam sincère qui hélas réhabilite, dans son Mustadrak, des traditions nulles » 162. Le hanbalite 'Abd Allāh b. Muḥammad al-Anṣārī al-Harawī (m. 481/1089), connu pour son anti-chiisme, évalue en deux phrases expéditives la transmission d'al-Hākim dans son Mustadrak: « Digne de confiance en matière de hadiths, mais c'est un rāfidī insidieux » 163. Ces réactions virulentes à son encontre tiennent à certains hadiths qu'il a consignés dans son Mustadrak, et que les critiques sunnites perçoivent comme une concession intolérable faite aux chiites. Parmi ces hadiths, les plus vivement réprouvés sont ceux relatifs au discours prophétique du Gadīr Ḥumm, et davantage encore les adjonctions dont al-Ḥākim les a assorties. Ils passent aux yeux des chiites pour la preuve scripturaire par excellence qui fonde leur théorie politique en faveur de 'Alī, dans la mesure où ils croient qu'à Gadīr Humm, le Prophète aurait tenu un discours solennel (hutba) dans lequel il aurait désigné nommément pour successeur légitime son cousin et gendre 'Alī b. Abī Ṭālib164.

159. Ibn Ḥaǧar, al-Nukat ʿalā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 286: al-mutakallam fīhim bi-l-ḍuʿf minhum naḥw min tamānīna raǧulan; Hady al-sārī, p. 12; Melchert, 2010, p. 441. Ils dépassent en fait largement ce nombre lorsqu'Ibn Ḥaǧar s'attarde en analyse évaluative sur chacun d'eux, voir Hady al-sārī, p. 497-597. En effet, le Successeur (tābiʿī) ʿIkrima mawlā d'Ibn ʿAbbās (m. 140/722 ou 107/725) et les rapporteurs de peu de fiabilité qui transmettaient des traditions suspectes sous son autorité font souvent l'objet de débat entre les critiques des riǧāl. Sur le cas de ʿIkrima, voir les nombreuses pages qu'Ibn Ḥaǧar lui a consacrées pour défendre sa présence dans le Ṣaḥīḥ d'al-Buḥārī, in Hady al-sārī, p. 548-553; voir aussi al-Ṭabarī, Tahḍīb al-āṭār. Musnad ʿAbd Allāh b. ʿAbbās, I, p. 606; Juynboll, 1983, p. 55-57, p. 139-140.

- 160. Ibn Ḥaǧar, al-Nukat ʿalā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 287; Hady al-sārī, p. 12: al-mutakallam fihim bi-l-ḍuʿf minhum miʾ a wa-sittūn raǧulan.
- 161. On consultera avec intérêt l'étude de Benkheira, qui s'interroge sur l'intérêt d'al-Šāfi'ī pour les préoccupations morales des traditionnistes relativement au mariage d'un libre avec une esclave, que celui-ci a fini par transposer dans le milieu des juristes, cf. 2007, p. 262-263, p. 329.
- **162.** Al-Dahabī, Mīzān al-i<sup>c</sup>tidāl, III, p. 608, n<sup>o</sup> 7804: imām ṣadūq lākinnahu yuṣaḥḥiḥu fī Mustadrakihi aḥādī<u>t</u> sāqiṭa.
- 163. Ibn Raǧab, al-Dayl ʿalā Ṭabaqāt al-ḥanābila, I, p. 60: tiqa fī al-ḥadīt, rāfiḍī ḥabīt.
- 164. Voir l'ensemble des hadiths sur le discours du Prophète au Ġadīr Ḥumm avec les adjonctions d'al-Ḥākim, dans al-Mustadrak, III, p. 117-119, n° 173/4575-177/4579. Cf. Ibn Raǧab, al-Dayl 'alā Ṭabaqāt al-ḥanābila, I, p. 60.

Dans son *Mustaḥrağ* sur le Ṣaḥīḥ d'al-Buḥārī, le rationaliste aš arī Abū Bakr al-Ismā īlī s'est autorisé également quelques entorses aux règles de celui-ci en introduisant des variantes au sujet de hadiths à caractère théologique. Même s'il est le seul à avoir fait preuve d'une singulière rigueur dans la composition de son *Mustaḥrağ*, au point d'être amené parfois à mentionner le même hadith avec les mêmes chaînes de Garants que ceux d'al-Buḥārī – situation à laquelle renvoie Ibn Ḥağar par cette expression : al-Ismā îlī a eu du mal à le rapporter par un autre canal (dāqa maḥrağuhu ʿalā al-Ismā îlī) 165 –, il s'est arrangé pour ménager une place ou donner la préférence à des hadiths qui répondent ou vont dans le sens de sa doctrine aš arī-e. Quand il s'agit par exemple, chez al-Buḥārī, d'un matn susceptible d'induire à une position théologique ambiguë par rapport à celle d'al-Ismā îlī, ce dernier s'efforce d'extraire un autre matn, rattaché bien sûr à un sanad qui se veut d'une consistance équivalente à celui d'al-Buḥārī, mais dont le contenu correspond mieux à sa position. Plusieurs exemples illustrent ce procédé dans le *Mustaḥrağ* d'al-Ismā îlī, dont on retrouve trace dans le *Fatḥ al-bārī* d'Ibn Ḥağar, qui y renvoie souvent 166.

Beaucoup moins rigoureux qu'al-Ismā'īlī dans la composition de son *Mustaḥrağ* sur le Ṣaḥīḥ de Muslim, comme l'atteste d'ailleurs la grande quantité d'adjonctions (ziyādāt) qu'il y a apportées, Abū 'Awāna est plus enclin à user de l'« extraction » pour introduire des hadiths qui reflètent son indépendance sur le plan juridique. Bien qu'il fût un shaféite, il a su par ce procédé faire œuvre d'originalité par rapport à son école en donnant raison sur certains points juridiques à la doctrine traditionniste 167.

Il en est de même avec Abū Nu'aym al-Iṣbahānī dans son Mustaḥraǧ sur le Ṣaḥīḥ de Muslim. À la différence de ce dernier, qui relate dans son Ṣaḥīḥ plusieurs hadiths vantant les mérites des Anṣār et de 'Alī, et faisant de l'amour que les fidèles doivent leur porter un signe de la foi, Abū Nu'aym n'a tenu compte dans son Mustaḥraǧ que des hadiths sur les mérites des Anṣār, à l'exclusion de 'Alī. Ainsi que le souligne Brown, cette différence, qui peut sembler de prime abord insignifiante, est en fait d'une importance capitale en considération des débats qui opposent sunnites et chiites sur la succession légitime du Prophète 168. En effet, dans son

<sup>165.</sup> Voir par exemple ces phrases qu'Ibn Ḥaǧar termine souvent par «fa-aḥraǧahu min ṭarīq al-Buḥārī nafsihi (il l'a alors rapporté par le même canal que celui d'al-Buḥārī)», Fatḥ al-bārī, IV, p. 98, nº 1886; III, p. 536, nº 3500-3505 et passim.

<sup>166.</sup> Voir l'exemple de l'interprétation du verset 42 de la sourate 68 (Le Calame): «yawma yukšafu 'an sāq (le Jour où une jambe sera découverte!!)», dans Ibn Ḥaǧar, Fatḥ al-Bārī, VIII, p. 663-664, nº 4919, et XIII, p. 428; cf. Brown, 2007, p. 110. Voir l'exemple du hadith relatif à la vision de Dieu par les croyants dans l'au-delà, proposé par al-Ismā'īlī dans une version rallongée, Ibn Ḥaǧar, Fatḥ al-Bārī, XIII, p. 427, nº 7441-7446. Autres exemples concernant des hadiths sur les conquêtes du Prophète, ou à caractère juridique, qu'al-Ismā'īlī décrit comme ambigus, et pour lesquels il propose d'autres canaux qui rapportent une version plus longue ou plus claire: Ibn Ḥaǧar, Fatḥ al-Bārī, VIII, p. 5, nº 4279 passim.

<sup>167.</sup> Voir les exemples illustrant ce procédé dans Brown, 2007, p. 113-114. Sur les hadiths invalidant la prière au passage d'une femme, d'un âne ou d'un chien, et ceux relatifs à la barrière (sutra) de certaines dimensions que le fidèle est censé avoir devant soi en accomplissant la prière, cf. Abū 'Awāna, Musnad Abī 'Awāna, I, p. 389-394, nº 1414-1436.

<sup>168.</sup> Brown, 2007, p. 111-112.

*Mustaḥrağ*, Abū Nu'aym ne fait que réitérer la position qu'il a déjà défendue dans son ouvrage spécialement rédigé pour réfuter les thèses des *rāfiḍī*-s qui rejettent les deux premiers califes <sup>169</sup>.

Cela dit, l'utilité des Mustahrağāt et des Mustadrakāt est loin de se limiter au rôle, certes important, de transmission et de diffusion des doctrines de toute nature, et de divers avis juridiques que leur endossent leurs auteurs. Ces œuvres représentent aussi un vivier d'informations à caractère individuel, qui seraient utiles pour dresser le portrait psychologique de l'un ou l'autre imam. Cette dimension humaine, qui semble au premier abord quelque peu étrangère à notre sujet, doit au contraire être appréhendée comme le chantier d'investigation par excellence qui s'offre à la recherche à travers l'istihrag et l'istidrak. Car, en s'appuyant le cas échéant sur d'importantes sources hagiographiques et prosopographiques, le volet psychologique serait susceptible d'élucider, dans une certaine mesure, leurs affinités personnelles avec tel Garant de hadiths (rāwī) ou avec telle autorité religieuse et politique. Pourquoi tel rāwī trouve-t-il grâce aux yeux d'un compilateur au point de figurer souvent dans ses isnād-s, alors que tel autre, pourtant tout autant estimé par d'autres critiques comme Garant digne de foi (tiqa), voire supérieur au premier, est rejeté par ce même compilateur qui n'en ignorait pas le rang de fiabilité? De l'aveu même d'al-Dahabī, le traditionniste 'Utmān Ibn Abī Šayba (m. 239/854) n'aurait pas dû figurer autant de fois dans les chaînes de Garants d'al-Buḥārī. Al-Dahabī a l'air de réprimer sa déception en se demandant pourquoi ce dernier « (...) a tant abusé de ses transmissions [d'Ibn Abī Šayba] dans son Ṣaḥīḥ » 170, alors qu'Ibn Ḥanbal, comme Ibn Ma'īn, avait déjà exprimé sa désapprobation à l'égard d'Ibn Abī Šayba pour avoir osé rapporter deux traditions suspectes (munkarayn)<sup>171</sup>.

En outre, l'œuvre prosopographique considérable dont nous disposons actuellement regorge d'indices d'ordre psychologique et intellectuel, qui nous confortent dans cette orientation. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler, à titre d'exemple, le cas significatif d'al-Buḥārī. Bien qu'il fût l'un des principaux disciples de deux éminents traditionnistes, 'Alī Ibn al-Madīnī (m. 234/849) et Isḥāq Ibn Rāhawayh (m. 238/853) – ce dernier est supposé lui avoir insufflé l'idée de son recueil al-Ğāmi' al-ṣaḥīḥ¹¹²-, tous deux compagnons d'Ibn Ḥanbal, al-Buḥārī avait curieusement passé sous silence le nom de ce dernier dans son œuvre maîtresse. D'après le hanéfite Abū Bakr al-Kalābādī (m. 398/1008), qui a consacré une œuvre majeure aux Garants d'al-Buḥārī (Riǧāl Ṣaḥīḥ al-Buḥārī), celui-ci ne l'évoque dans son Ṣaḥīḥ qu'à deux reprises, dont une de manière allusive¹¹³. Ibn Ḥanbal apparaît ainsi une seule fois en tant que Garant d'un hadith relatif aux conquêtes (maġāzī) du Prophète. Al-Buḥārī l'a rapporté de lui d'une manière

<sup>169.</sup> Il s'agit de son Kitāb al-imāma wa-l-radd ʿalā al-rāfiḍa, voir surtout les arguments dirigés contre les rāfiḍī-s, p. 214-243, 277-280, 315-322.

<sup>170.</sup> Al-Dahabī, Siyar, XI, p. 153: wa-qad akṭara ʿanhu al-Buḥārī fī Ṣaḥīḥihi; al-Kalābādī, Riǧāl Ṣaḥīḥ al-Buḥārī, II, p. 522-523, n° 808.

<sup>171.</sup> Al-Dahabī, Siyar, XI, p. 152; Mīzān al-i'tidāl, III, p. 35, 36.

<sup>172.</sup> Al-Baġdādī, Ta'rīḥ Baġdād, II, p. 8; Ibn 'Asākir, Ta'rīḥ Dimašq, LII, p. 72; Ibn Ḥaǧar, Hady al-sārī, I, p. 7; Taġlīq al-ta'līq, V, p. 419-420; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 154; voir aussi Ṣiddiqī, 1993, p. 56. Cette information passe pour douteuse pour Melchert, 2010, p. 442.

<sup>173.</sup> Al-Kalābādī, Riğāl Ṣaḥīḥ al-Buḥārī, I, p. 42-43, nº 25.

indirecte, par l'intermédiaire d'un autre Garant, le traditionniste Aḥmad b. al-Ḥasan al-Tirmidī, dont les sources ne mentionnent pas la date de décès. D'une manière directe toutefois, al-Buḥārī n'a rien rapporté d'Ibn Ḥanbal dans son Ṣaḥīḥ, excepté les quelques endroits où il l'invoque en témoignage (istašhada bihi), par exemple à propos de la date de mort d'Abū al-Haytam Ḥālid b. 'Abd Allāh (m. 127/744-745), où il le cite sous son nom Aḥmad 174. En dépit de la grande estime qu'il témoignait à Ibn Ḥanbal 175, il semble qu'al-Buḥārī ait nourri à son égard, et plus encore à l'égard de ses disciples, quelque sentiment d'appréhension comme la plupart des traditionnistes et critiques de Garants de hadiths de son époque.

Reste à savoir pour quelle raison al-Buḥārī éprouvait envers ce groupe de traditionnistes ce genre de sentiment, qui ne saurait être fortuit? En effet, on ne comprend pas pourquoi le nom de celui qui incarnait le chef de file des gens du hadith a été quasiment ignoré dans une liste de noms de milliers de rapporteurs qui forment les nombreuses chaînes de Garants minutieusement préparées et examinées par al-Buḥārī. Il y aurait peut-être une explication susceptible d'apporter un élément de réponse, en ce qu'elle tient compte, non de ses rapports cordiaux avec Ibn Ḥanbal, mais de sa relation tendue avec les partisans de celui-ci, plus particulièrement à travers le personnage hanbalite de Muhammad b. Yahyā al-Duhlī (m. 258/872). Ce dernier, pourtant l'une de ses sources les plus estimées et les plus récurrentes, l'avait vivement pris à partie au sujet de la sempiternelle et épineuse question théologique de la nature créée ou incréée du Coran. Il reprochait à al-Buḥārī de s'être permis la formule hérétique: «Ma prononciation du Coran est créée (lafzī bi-l-Qur'ān maḥlūq) » 176, formule que celui-ci était le premier à réfuter, s'évertuant à répéter devant témoins qu'on la lui avait attribuée pour avoir soutenu que les actes des humains sont créés (af'āl al-'ibād maḥlūqa)177. Sans doute était-ce pour cette raison qu'al-Buḥārī s'était bien gardé de le mentionner dans son Ṣaḥīḥ, si ce n'est de manière déguisée, toutes les fois où il daigna prendre en compte les chaînes de Garants dans lesquelles figurait le nom d'al-Duhlī, qu'il n'aurait pas réussi à contourner en recourant à d'autres canaux de transmission. Après avoir rappelé quelques titres de chapitres dans lesquels al-Buḥārī relate les traditions transmises sous l'autorité d'al-Duhlī, dont le jeûne

<sup>174.</sup> Al-Kalābādī, Riǧāl Ṣaḥīḥ al-Buḥārī, I, p. 226-227, no 300. Voir aussi al-Dahabī, Siyar, XII, p. 157.

<sup>175.</sup> Al-Buḥārī disait avoir fréquenté Ibn Ḥanbal à chacune des huit visites qu'il avait effectuées à Bagdad, cf. al-Baġdādī, *Ta'rīḥ Baġdād*, II, p. 22; Ibn Ḥaǧar, *Taġlīq al-ta'līq*, V, p. 390.

<sup>176.</sup> Sur le problème théologique afférent à la question de la prononciation créée du Coran (halq lafz al-Qur'ān) et de la création des actes humains (halq af'āl al-'ibād), qui opposa al-Duhlī à al-Buḥārī, et à l'issue duquel ce dernier, se retrouvant livré à la vindicte des hanbalites, dut quitter définitivement la ville de Naysābūr pour se rendre dans sa ville natale, Buḥārā, voir al-Baġdādī, Ta'rīḥ Baġdād, II, p. 31-33; Ibn al-Ğawzī, al-Muntazam, XII, p. 119; al-Dahabī, Siyar, XII, p. 453-462; Ibn Ḥaǧar, Hady al-sārī, p. 626-628; Taġlīq al-ta'līq, V, p. 430; I. Goldziher, 1920, p. 95; Melchert, 2001, p. 10b, 16b; 2010, p. 451-453.

<sup>177.</sup> Al-Baġdādī, Taʾrīḫ Baġdād, II, p. 32; Ibn Ḥaǧar, Taġlīq al-taʿlīq, V, p. 433-434: man zaʿama [...] annī qultu: «lafzī bi-l-Qurʾān maḥlūq» fa-huwa kaḍdāb, fa-innī lam aqul hāḍihi al-maqāla/lam aqulhu illā annī qultu: «afʿāl al-ʿibād maḥlūqa». Plus d'un siècle plus tard, un autre maître hanbalite, Ibn Mandah (m. 395/1005), persiste dans cette condamnation d'al-Buḥārī, et écrit que celui-ci avait hérité la doctrine de la prononciation créée du Coran du shaféite Abū ʿAlī al-Ḥusayn al-Karābīsī (m. 245/859-860?), vivement critiqué par Ibn Ḥanbal, voir Melchert, 2010, p. 452.

(ṣawm), la médecine (ṭibb), la pratique funéraire (ǧanāʾiz), l'affranchissement d'esclaves (ʿitq), al-Kalābādī ajoute, à titre d'information sur le tadlīs, que le nom de celui-ci n'est mentionné nulle part clairement et entièrement dans le Ṣaḥīḥ d'al-Buḥārī¹78. De plus, en le citant sous d'autres noms (nisba, kunya, laqab) que celui sous lequel il est connu au sein de la communauté savante des traditionnistes, il est tout à fait compréhensible qu'al-Buḥārī ait recouru à bon escient à ce stratagème, à titre de revanche, afin de le rendre méconnaissable.

Cette façon de procéder d'al-Buḥārī relativement à la mention du nom de son maître est celle-là même à laquelle recourt son disciple Muslim avec plus d'éclat, en signe de soutien à son maître al-Buḥārī. On rapporte que Muslim avait renvoyé à al-Duhlī, portés par un chamelier, tous les livres dans lesquels il avait consigné les hadiths recueillis sous son autorité<sup>179</sup>. Loin de laisser entendre que ces traditions sont à jamais perdues pour le corpus de hadiths de Muslim, ce récit suggère que ce dernier fit appel à d'autres canaux de transmission pour les récupérer avec d'autres variantes, en contournant autant que possible le chaînon que représentait al-Duhlī. Par ce stratagème, Muslim aurait pratiqué d'une certaine manière le procédé d'istiḥrāğ. Contrairement à al-Buḥārī, Muslim, dans son Ṣaḥīḥ qui totalise 2 248 Garants, ne mentionne nulle part le nom de Muḥammad b. Yaḥyā al-Duhlī, pas même sous une forme déguisée<sup>180</sup>.

Ce genre de procédé n'avait évidemment pas échappé aux savants spécialisés dans la critique des Garants de hadiths, comme al-Dahabī qui y voit une forme de falsification au niveau de l'isnād (tadlīs), qui consiste à déguiser le nom d'un Garant pour des raisons personnelles : « [...] Il [al-Buḥārī] rapportait de lui [al-Duhlī] abondamment [de hadiths], en maquillant son nom 181. » À la lumière d'un tel rapport tendu entre un disciple et son maître, on conçoit qu'il ait pu avoir des répercussions dans l'œuvre d'al-Buḥārī, qui auraient entraîné en partie la quasi-absence d'Ibn Ḥanbal dans son recueil.

Il convient, à propos de ce volet psychologique, de rappeler une ligne de conduite adoptée par la majorité des autorités sunnites dont, encore lui, al-Dahabī qui nous livre son point de vue critique, mais ô combien mitigé, sur les rapports de conflit et de rivalité entre les savants religieux. S'adressant au lecteur, il écrit en guise de conclusion à la notice d'Abū Nuʿaym al-Iṣbahānī: «[N]e prête pas attention aux médisances des autorités religieuses les unes des autres, plus particulièrement quand tu t'aperçois qu'elles ont pour cause l'inimitié, l'esprit partisan ou la jalousie. Personne n'en est épargné, excepté celui qui a été protégé par Dieu; et à ma connaissance, les savants d'aucune époque, quelle qu'elle soit, n'en ont été épargnés 182, »

<sup>178.</sup> Al-Kalābādī, Riǧāl Ṣaḥīḥ al-Buḥārī, II, p. 687, n° 1122: Wa-lam yaqul fī mawḍiʿ min al-Ǧāmiʿ: [ḥadda] ṭanā Muḥammad b. Yaḥyā al-Ḍuhlī muṣarraḥan.

<sup>179.</sup> Rapporté tantôt ḥammāl tantôt ǧammāl, on peut donc traduire aussi « sur le dos d'un porteur (ḥammāl) », au lieu de chamelier (ǧammāl). Cf. al-Dahabī, Siyar, XII, p. 460, 572; Ibn Ḥaǧar, Hady al-sārī, p. 627; Taġlīq al-ta'līq, V, p. 430.

<sup>180.</sup> Voir Ibn Manğuwayh, Riğāl Ṣaḥīḥ Muslim, II, p. 216-217 et index, II, p. 462b.

<sup>181.</sup> Al-Dahabī, Siyar, XII, p. 396: rawā 'anhu al-katīr wa-yudallisuhu.

<sup>182.</sup> Al-Dahabī, Mīzān al-i<sup>\*</sup>tidāl, I, p. 111, n° 438: Qultu: kalām al-aqrān ba<sup>°</sup>duhum fī ba<sup>°</sup>d lā yu<sup>°</sup>ba<sup>°</sup>u bihi, lā-siyyamā idā lāḥa laka annahu li-<sup>°</sup>adāwa aw li-madhab aw li-ḥasad, lā yanǧū minhu illā man <sup>°</sup>aṣama Allāh. Wa-mā <sup>°</sup>alimtu anna <sup>°</sup>aṣran min al-a<sup>°</sup>ṣār salima ahluhu min dālika. Voir un propos similaire dans al-Dahabī,

Il faut lui rendre justice pour ce qui est de mettre en pratique ce conseil; puisqu'en effet, lui-même s'y est tenu en renvoyant dos à dos les critiques mutuelles du shaféite Abū Nu'aym al-Iṣbahānī (m. 430/1038) et du hanbalite Abū al-Qāsim Ibn Mandah (m. 470/1077). Après avoir rapporté les propos virulents d'al-Iṣbahānī contre son contemporain et rival Ibn Mandah, il conclut ainsi: « Il ne sera pas tenu compte de tes propos critiques [d'al-Iṣbahānī] à l'égard de ton adversaire [Ibn Mandah] en raison de l'inimitié notoire qu'il y avait entre vous deux, comme il ne sera pas tenu compte de ses [Ibn Mandah] propos critiques à ton égard 183. » Le disciple d'al-Dahabī, Tāğ al-Dīn al-Subkī (m. 771/1370), souvent en désaccord avec lui, rappelle qu'il s'agit là d'un principe de bon conduite instauré par le Compagnon Ibn 'Abbās et le Successeur basrien Mālik b. Dīnār (m. 130/748), qui recommandaient de ne pas prendre en considération les propos critiques que les savants tenaient les uns sur les autres. On prêtait à Mālik b. Dīnār cette sentence connue dans le milieu traditionniste: « Il faut tenir compte des propos des savants religieux et des lecteurs du Coran sur tous les sujets, à l'exception de leurs propos critiques les uns sur les autres autres 184. »

### Conclusion

Les livres qui traitent du hadith suivant le procédé d'istiḥrāğ sont bien plus nombreux et abondants que ceux qui en traitent suivant le procédé d'istiḍrāk. Néanmoins, en dépit de la quantité considérable des premiers, seuls quelques-uns nous sont parvenus dans leur intégralité. Les spécialistes tardifs (muta'aḥḥirūn) du hadith mettent l'accent sur l'utilité de ces deux procédés dans le domaine du hadith qu'ils participent à enrichir. Nous pouvons en guise de conclusion résumer leurs arguments dans les principaux points suivants, les premiers portant sur l'isnād, les seconds sur le matn.

En ce qui concerne l'isnād, ces œuvres permettent: 1. de montrer la diversité des canaux de transmission d'un hadith, dans le but d'en renforcer la valeur au point de faire remonter au Prophète (marfū') un hadith attribué à son Compagnon (mawqūf) dans le recueil source; 2. de donner droit de cité à un hadith en le reliant à un canal de transmission estimé plus consistant que celui d'origine; 3. d'identifier les Garants à l'identité incertaine en empruntant d'autres canaux où les éléments constitutifs de leur nom seraient entièrement mentionnés; 4. d'identifier des Garants mal nommés dans un isnād, mais auxquels on a renvoyé de manière allusive à travers une épithète ou une qualité distinctive (en d'autres termes, un moyen de

al-Mūqiza, p. 88. Pour un plus ample développement, cf. Aḥmad Bābā al-Tanbaktī, Kitāb Nayl al-ibtihāǧ, p. 128-129.

<sup>183.</sup> Al-Dahabī, Tadkirat al-ḥuffāz, III, p. 1034: lā yu'ba'u bi-qawlika fī ḥaṣmika li-l-ʿadāwa al-mašhūra baynakumā, kamā lā yu'ba'u bi-qawlihi fīka.

<sup>184.</sup> Yu'ḥaḍu bi-qawl al-'ulamā' wa-l-qurrā' fī kull šay', illā qawl ba'ḍihim fī ba'ḍ, cf. al-Subkī, Qā'ida fī al-ǧarḥ wa-l-ta'dīl, in Abū Ġudda, Arba' rasā'il, p. 20; voir aussi d'autres propos de ce type attribués à des autorités diverses, p. 22, 29. D'ailleurs, dans ce même traité, p. 39-43, fidèle à son habitude, al-Subkī n'a pas épargné au passage al-Ḍahabī, en rappelant qu'il ne faut surtout pas tenir compte de ses critiques contre les ahl al-sunna, autrement dit les adeptes de la doctrine aš'arī-e, en vertu de ce principe même.

réparer l'abus dû au *tadlīs*); 5. de s'assurer que le Garant avait bien rapporté le hadith de son maître avant que celui-ci n'ait sombré dans la sénilité (*iḥtilāṭ*)<sup>185</sup>.

En ce qui concerne le *matn*, ces deux procédés passent pour contribuer également : 1. à lever le doute et à faire la lumière sur le véritable message ou sur la signification exacte du contenu d'un hadith, puisqu'ils sont susceptibles d'en restituer le texte parfois avec des termes différents ou dans une version plus longue et éventuellement plus claire grâce aux adjonctions qu'ils y apportent (*ziyādāt*); 2. à inscrire un *matn* dans un contexte précis qui permettrait de le rattacher à des circonstances qui l'ont fait naître <sup>186</sup>.

Les motivations humaines à l'œuvre dans l'élaboration de ces deux procédés sont tout aussi significatives que l'intérêt savant et non moins subjectif que leur porteront plus tard les spécialistes du hadith. En mettant à la base de son Saḥīḥ une authenticité aux critères réputés stricts, al-Buhārī, en plus de rompre radicalement avec la méthode de ses maîtres et prédécesseurs qui ne pensaient pas l'authenticité exclusivement sous cet angle 187, a inauguré une nouvelle ère de rivalité fructueuse dans la littérature du hadith. En dépit de son Sahīh, son disciple Muslim, par la critique du critère de la rencontre physique de deux Garants, s'inscrit en partie dans cette rivalité au même titre que les auteurs de Mustahrağāt et de Mustadrakāt. L'extension du domaine du Sahīḥ prend donc son point de départ dans l'œuvre de Muslim, ainsi que l'a fait remarquer à juste titre al-Dāraqutnī, reconnaissant par là même que lui aussi, à l'instar de tous les auteurs de Mustahrağāt et Mustadrakāt, visait bel et bien le même objectif<sup>188</sup>. Cela étant, les deux procédés d'istihrag et d'istidrak n'en résultent pas moins d'un système critique élaboré spécialement pour justifier l'intégration à la sphère restreinte du Sahīh, de bon nombre de hadiths ou de bouts de hadiths présumés sains, mais qui en avaient été écartés suite à la compilation du Muhtașar al-șahīh d'al-Buḥārī. Et si le propre de tout Muhtaşar (Compendium) – genre littéraire dont relève le Ṣaḥīḥ en matière de hadith et que l'on a souvent tendance à oublier – consiste à émonder (d'où l'épithète muhaddab dont s'est servi al-Hākim pour le qualifier), au moyen de règles de sélection exigeantes, une matière profuse, l'on comprend que la phase subséquente consista, en allégeant ces règles, à en étendre le bénéfice au plus grand nombre de hadiths.

**<sup>185.</sup>** Sur les cas les plus significatifs de traditionnistes frappés de sénilité, voir al-Baġdādī, al-Kifāya fī 'ilm al-riwāya, p. 135-138; al-'Irāqī, Šarḥ al-Tabṣira, II, p. 328-342.

<sup>186.</sup> Voir dans leurs détails ces points dans, entre autres, Ibn Ḥaǧar, al-Nukat ʿalā kitāb Ibn al-Ṣalāḥ, I, p. 321-323; al-Suyūṭī, Tadrīb al-rāwī, I, p. 190-195 et, plus concis, al-Suyūṭī, Alfiyyat al-Suyūṭī, p. 9.

<sup>187.</sup> Ibn al-Ğawzī, Kašf al-muškil, I, p. 9: «[..] hormis que personne avant al-Buḥārī qui a été suivi par Muslim, n'avait intitulé clairement son ouvrage "l'authentique", ni ne s'était imposé des critères stricts pour sélectionner les hadiths qu'il y recueille ([..] illā annahu lam yufṣiḥ aḥad bi-tasmiyat kitābihi bi-l-Ṣaḥīḥ, wa-lā šaddada fī intiqā al-ḥadīṭ al-maǧmū fīhi qabla al-Buḥārī ṭumma tabi ahu Muslim fī ḍālika)».

<sup>188.</sup> Du point de vue de Brown, les *Mustaḥraǧāt* représenteraient une première forme de commentaire sur les recueils de hadiths, 2009, p. 52.

## Bibliographie

#### Instruments de travail

- GAL = Brockelmann, Carl, Geschichte der Arabischen Literatur, 2 vol., Brill, Leyde, 1898-1949.
- GALS = Geschichte der Arabischen Literatur Erster Supplementband, 2 vol., Brill, Leyde, 1937-1942.
- GAS = Sezgin, Fuat, Geschichte des Arabischen Schrifttums, 9 vol., Brill, Leyde, 1967-1984. Juynboll, Gautier H.A. (éd.), Encyclopedia of Canonical Hadīth, Brill, Leyde, Boston, 2007.

#### Sources

- Abū 'Awāna, Ya'qūb b. Isḥāq al-Isfarāyīnī, Muḫtaṣar al-Muḫtaṣar min al-Musnad al-ṣaḥīḥ, Dā'irat al-Ma'ārif al-'Utmāniyya, Hyderabad, s.d.
- Abū 'Awāna, Ya'qūb b. Isḥāq al-Isfarāyīnī, *Musnad Abī 'Awāna*, 5 vol., Ayman b. 'Ārif al-Dimašqī
  (éd.), Dār al-Ma'rifa, Beyrouth, 1419/1998.
- Abū Mūsā, Muḥammad b. Abī Bakr al-Madīnī, Ḥaṣā'iṣ Musnad al-imām Aḥmad Ibn Ḥanbal, Muḥammad b. Nāṣir al-'Aǧamī (éd.), Dār al-Bašā'ir al-Islāmiyya, Beyrouth, 1428/2007.
- Abū Nuʻaym, Aḥmad b. ʿAbd Allāh al-Iṣbahānī, al-Musnad al-mustaḥraǧ ʿalā Saḥīḥ Muslim, 4 vol., Muḥammad Ḥasan Ismāʻīl (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1417/1996.
- Abū Nu'aym, Aḥmad b. 'Abd Allāh al-Iṣbahānī, Kitāb al-imāma wa-l-radd 'alā al-rāfiḍa, 'Alī b. Muḥammad al-Faqīhī (éd.), Maktabat al-'Ulūm wa-l-ḥikam, Médine, 1415/1994.
- al-Baġdādī, Abū Bakr Aḥmad b. ʿAlī al-Ḥaṭīb, Kitāb al-Kifāya fī ʿilm al-riwāya, Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1409/1988.
- al-Baġdādī, Abū Bakr Aḥmad b. ʿAlī al-Ḥaṭīb, Šaraf aṣḥāb al-ḥadīṭ, Mehmed Saîd Hatîboğlu (éd.), Dār Iḥyāʾ al-Sunna al-Nabawiyya (Îlâhiyat Fakültesi), Ankara, 1972.
- al-Baġdādī, Abū Bakr Aḥmad b. ʿAlī al-Ḥaṭīb,

  Taʾrīḥ Baġdād, 14 vol., Muḥammad Saʿīd
  al-ʿIrāqī (éd.), Maktabat al-Ḥānǧī, Le Caire,
  1349/1931, réimp. Dār al-Kitāb al-ʿarabī,
  Beyrouth, 1970-1980.
- al-Baġdādī, Ismail Paša b. Muḥammad Amīn al-Bābābī, *Hadiyyat al-ʿārifīn. Asmāʾ* al-muʾallifīn wa-āṭār al-muṣannifīn, 2 vol., MEB, Istanbul, 1951-1955, repr. Maktabat al-Muṭannā, Bagdad, s.d.

- al-Baġdādī, Ismail Paša b. Muḥammad Amīn al-Bābābī, *Īḍāḥ al-maknūn fī al-ḍayl ʿalā Kašf* al-ẓunūn, 2 vol., MEB, Istanbul, 1945-1947, repr. Maktabat al-Muṭannā, Bagdad, s.d.
- al-Dahabī, Abū 'Abd Allāh Šams al-Dīn Muḥammad, al-Amṣār ḍawāt al-āṭār, 'Abd al-Qādir al-Arnā'ūṭ et Maḥmūd al-Arnā'ūṭ (éd.), Dār Ibn Kaṭīr, Beyrouth-Damas, 1405/1985.
- al-Dahabī, Mawḍūʿāt al-Mustadrak, manuscrit accessible dans al-Maktaba al-Šāmila http://shamela.ws/index.php/book/30341 (consulté le 3/03/2016).
- al-Dahabī, Mīzān al-i'tidāl fī ma'rifat al-riǧāl, 4 vol., 'Alī Muḥammad al-Biǧāwī (éd.), Dār al-Ma'rifa, Beyrouth, 1963/1383.
- al-Dahabī, al-Mūqiza fī ʻilm muṣṭalaḥ al-ḥadīṭ, ʻAbd al-Fattāḥ Abū Ġudda (éd.), Dār al-Bašāʾir al-islāmiyya, Beyrouth, 1405/[1985].
- al-Dahabī, Siyar a'lām al-nubalā', 25 vol., Šu'ayb al-Arna'ūṭ et al. (éd.), Mu'assasat al-Risāla, Beyrouth, 1401-1408/1981-1988.
- al-Dahabī, *Taḍkirat al-ḥuffāz*, 4 vol., ʿA. b. Yaḥyā al-Muʿallimī (éd.), Dāʾirat al-Maʿārif, Hyderabad, 1388-1390/1968-1970 (4º éd.).
- al-Dahabī, Tasmiyat riğāl Ṣaḥīḥ Muslim al-laḍīna infarada bihim ʿan al-Buḥārī, Istanbul, Laleli, manuscrit nº 2089, Markaz al-Malik Fayṣal li-l-Buḥūṭ wa-l-Dirāsāt al-Islāmiyya, Riyad, manuscrit nº 41350.
- al-Dāraquṭnī, Abū al-Ḥasan ʿAlī b. ʿUmar, *al-Ilzāmāt* wa-l-tatabbuʻ, Abū ʿAbd al-Raḥmān Muqbil b. Hādī al-Wādiʻī (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1405/1985 (2° éd.).
- al-Ġassānī, Abū Bakr 'Abd Allāh b. Yaḥyā al-Ğamāl al-Ğazā'irī, Taḥrīğ al-aḥādīṭ al-ḍi'āf min Sunan al-Dāraquṭnī, Ašraf 'Abd al-Maqṣūd 'Abd al-Raḥīm (éd.), Riyad, 'Ālam al-kutub, 1411/1991.

- al-Ġumārī, Abū al-Fayḍ Aḥmad b. Muḥammad al-Ṣiddīqī, al-Hidāya fī taḥrīğ aḥādīṭ al-Bidāya (Bidāyat al-muǧtahid li-Ibn Rušd), 8 vol., Yūsuf ʿAbd al-Raḥmān al-Marʿašlī et al. (éd.), ʿĀlam al-Kutub, Beyrouth, 1407/1987.
- al-Ġumārī, ʿAbd Allāh b. Muḥammad al-Ṣiddīqī, Taḥrīǧ aḥādīṭ al-Lumaʿ fī uṣūl al-fiqh (li-Abī Isḥāq Ibrāhīm al-Šīrāzī), Yūsuf ʿAbd al-Raḥmān al-Marʿašlī (éd.), ʿĀlam al-Kutub, Beyrouth, 1984.
- al-Ḥākim, Abū ʿAbd Allāh al-Naysābūrī, al-Madḥal fī ʿilm al-ḥadīṭ, James Robson (éd.),
  [An Introduction to the Science of Tradition being al-Madkhal Ilā Maʿrifat al-Iklīl], Luzac,
  Londres, 1953.
- al-Ḥākim, Abū ʿAbd Allāh al-Naysābūrī, al-Mustadrak ʿalā al-Ṣaḥīḥayn, 5 vol., Muṣṭafā ʿAbd al-Qādir ʿAṭā (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1422/2002 (2° éd.).
- Ḥalīfa, Ḥaǧǧī Katib Çelebi Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh al-Qusṭanṭīnī, Kašf al-zunūn ʿan asāmī al-kutub wa-l-funūn, Šaraf al-Dīn Yaltkaya & Kilisli Rifat Bilge (éd.), Istanbul, 1941-1943, repr. Maktabat al-Muṭannā, Bagdad, s.d., repr. Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya et Dār Iḥyāʾ al-ʾTurāṭ al-ʿArabī, Beyrouth, s.d.
- Ibn Abī Ya'lā, Abū al-Ḥasan Muḥammad b.
  al-Ḥusayn al-Farrā', Ṭabaqāt al-ḥanābila
  (titre original Ṭabaqāt fuqahā' aṣḥāb al-imām Aḥmad), 2 vol., Muḥammad Ḥāmid al-Fiqī
  (éd.), Maṭba'at al-Sunna al-Muḥammadiyya,
  Le Caire, 1952/1371, repr. Dār al-Ma'rifa,
  Beyrouth, s.d.
- Ibn ʿAdī, Abū Aḥmad ʿAbd Allāh al-Ğurǧānī, al-Kāmil fī ḍuʿafāʾ al-riǧāl, 9 vol., ʿĀdil Aḥmad ʿAbd al-Mawǧūd & ʿAlī Muḥammad Muʿawwaḍ (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1418/1997.
- Ibn Amīn al-Ṭulayṭilī, Abū Isḥāq Ibrāhīm b. Yaḥyā, al-Istidrāk ʿalā al-Istīʿāb. Riwāyat Abī al-Qāsim Ibn Baškuwāl maʿa ziyādātihi, 2 vol., Ḥanān al-Ḥaddād (éd.), Wizārat al-Awqāf wa-l-Šuʾūn al-Islāmiyya, Casablanca, 1429/2008.
- Ibn 'Asākir, Abū al-Qāsim 'Alī b. al-Ḥasan, Ta'rīḥ madīnat Dimašq, 80 vol., Muḥibb al-Dīn Abū Sa'īd 'Umar b. Ġarāma al-'Amrawī (éd.), Dār al-Fikr, Beyrouth, 1416/1995-1421/2001.
- Ibn al-Ğawzī, Abū al-Farağ 'Abd al-Raḥmān, Kašf al-muškil min ḥadīṭ al-Ṣaḥīḥayn, 5 vol., 'Alī Ḥusayn al-Bawwāb (éd.), Dār al-Waṭan, Riyad, 1418/1997.

- Ibn al-Ğawzī, Abū al-Farağ ʿAbd al-Raḥmān, Kitāb al-Mawḍūʿāt, 3 vol., ʿAbd al-Raḥmān Muḥammad ʿUtmān (éd.), al-Maktaba al-Salafiyya, Médine, 1386/1966.
- Ibn al-Ğawzī, Abū al-Farağ ʿAbd al-Raḥmān, al-Muntaṭam fī taʾ rīḥ al-umam wa-l-mulūk, 18 vol., Muḥammad ʿAbd al-Qādir ʿAṭā & Muṣṭafā ʿAbd al-Qādir ʿAṭā (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1412/1992.
- Ibn Ḥaǧar, Abū al-Faḍl Šihāb al-Dīn Aḥmad al-'Asqalānī, Fatḥ al-bārī bi-šarḥ Ṣaḥīḥ al-imām Abī 'Abd Allāh Muḥammad b. Ismā'īl al-Buḥārī, Muḥammad Fu'ād 'Abd al-Bāqī et al. (éd.), al-Maktaba al-Salafiyya, Médine, s.d.
- Ibn Ḥaǧar, Abū al-Faḍl Šihāb al-Dīn Aḥmad al-'Asqalānī, Hady al-sārī muqaddimat Fatḥ al-bārī, 'Abd al-'Azīz b. Bāz & Muḥammad Fu'ād 'Abd al-Bāqī (éd.), Dār al-Manār, Le Caire, 1412/1999.
- Ibn Ḥaǧar, Abū al-Faḍl Šihāb al-Dīn Aḥmad al-ʿAsqalānī, Itḥāf al-mahara bi-l-fawāʾ id al-mubtakara min aṭrāf al-ʿašara, 19 vol., Zuhayr b. Nāṣir al-Nāṣir et al. (éd.), Maǧmaʿ al-Malik Fahd, Riyad, 1415/1994.
- Ibn Ḥaǧar, Abū al-Faḍl Šihāb al-Dīn Aḥmad al-ʿAsqalānī, *Lisān al-Mīzān*, 6 vol., Dāʾirat al-Maʿārif al-Niẓāmiyya, Hyderabad, 1329-1331[/1911-1913].
- Ibn Ḥaǧar, Abū al-Faḍl Šihāb al-Dīn Aḥmad al-ʿAsqalānī, al-Muʿǧam al-mufahras aw Taǧrīd asānīd al-kutub al-mašhūra wa-l-aǧzāʾ al-manṭūra, Muḥammad Šakūr Amrīr al-Mayādīnī (éd.), Muʾassasat al-Risāla, Beyrouth, 1418/1998.
- Ibn Ḥaǧar, Abū al-Faḍl Šihāb al-Dīn Aḥmad al-ʿAsqalānī, *Taġlīq al-taʿlīq ʿalā Ṣaḥīḥ al-Buḥārī*, 5 vol., Saʿīd ʿAbd al-Raḥmān Mūsā al-Qazaqī (éd.), al-Maktab al-Islāmī, Amman/Dār ʿAmmār, Beyrouth, 1405/1985.
- Ibn Ḥaǧar, Abū al-Faḍl Šihāb al-Dīn Aḥmad al-ʿAsqalānī, al-Tamyīz fī talḥīṣ taḥrīǧ aḥādīṭ Šarḥ al-Waǧīz, al-mašhūr bi-l-Talḥīṣ al-ḥabīr, 7 vol., Muḥammad al-ʿṬānī b. ʿUmar b. Mūsā (éd.), Dār Aḍwāʾ al-Salaf, Riyad, 1428/2007.
- Ibn Ḥaldūn, Abū Zayd Walī al-Dīn ʿAbd al-Raḥmān b. Muḥammad, al-Muqaddima, Dār al-Kitāb al-Lubnānī, Beyrouth, [1387/]1967.
- Ibn Katīr, Abū al-Fidā' 'Imād al-Dīn Ismā'īl, al-Bā'iṭ al-ḥatīt, šarḥ iḥtiṣār 'ulūm al-ḥadīt, Aḥmad M. Šākir (éd.), Dār al-Kutub al-'Ilmiyya, Beyrouth, 1370/1951 (2° éd.).

- Ibn Mandah, 'Abd al-Raḥmān b. Muḥammad Abū al-Qāsim b. Isḥāq, al-Mustaḥrağ min kutub al-nās li-l-taḍkira wa-l-mustaṭraf min aḥwāl al-nās li-l-ma'rifa, 3 vol., 'Āmir Ḥasan Ṣabrī (éd.), Wizārat al-'Adl wa-l-Šu'ūn al-Islāmiyya, Bahrein, s.d.
- Ibn Manğuwayh, Abū Bakr Aḥmad b. ʿAlī al-Iṣbahānī, Riǧāl Ṣaḥīḥ Muslim, 2 vol., ʿAbd Allāh al-Laytī (éd.), Dār al-Maʿrifa, Beyrouth, 1407/1987.
- Ibn al-Mibrad, Ğamāl al-Dīn Yūsuf b. ʿAbd al-Hādī, al-Iḫtilāf bayna ruwāt al-Buḥārī ʿan al-Firabrī wa-riwāyāt ʿan Ibrāhīm b. Maʿqil al-Nasafī, Ṣalāḥ Fatḥī Halal (éd.), Dār al-Waṭan, Riyad, 1420/1999.
- Ibn al-Mulaqqin, Sirāğ al-Dīn 'Umar b. 'Alī,

  Muḥtaṣar Istidrāk al-ḥāfiz al-Dahabī 'alā

  Mustadrak Abī 'Abd Allāh al-Ḥākim, 8 vol.,
   'Abd Allāh al-Laḥaydān & Sa'd Āl Ḥumayyad,

  Dār al-'Āṣima, Riyad, 1411[/1990].
- Ibn Quṭlubġā, Abū al-Fidā' Zayn al-Dīn Qāsim, Taḥrīǧ aḥādīṭ Uṣūl al-Bazdawī, in Uṣūl al-Bazdawī, Sā'id Bakdāš (éd.), Dār al-Bašā'ir al-Islāmiyya, Beyrouth, [1424/]2014.
- Ibn Raǧab, Zayn al-Dīn 'Abd al-Raḥmān b. Aḥmad, Kitāb al-ḍayl 'alā Ṭabaqāt al-ḥanābila, 2 vol., Muḥammad Ḥāmid al-Fiqī (éd.), Maṭba'at al-Sunna al-Muḥammadiyya, Le Caire, 1372/1952-1953.
- Ibn Rağab, Zayn al-Dīn ʿAbd al-Raḥmān b. Aḥmad, Šarḥ ʿIlal al-Tirmiḍī, 2 vol., Hammām ʿAbd al-Raḥīm Saʿīd (éd.), Maktabat al-Manār, al-Zarqāʾ, Jordanie, 1407/1987.
- Ibn al-Ṣalāḥ, Abū ʿAmr ʿUṭmān al-Šahrazūrī, Muqaddimat Ibn al-Ṣalāḥ wa-Maḥāsin al-iṣṭilāḥ, ʿĀʾiša bint al-Šāṭiʾ (éd.), Daḥāʾir al-ʿarab 44, Dār al-Maʿārif, Le Caire, 1410/1990.
- Ibn al-Ṣalāḥ, Abū 'Amr 'Uṭmān al-Šahrazūrī, 'Ulūm al-ḥadīṭ, Nūr al-Dīn 'Itr (éd.), Dār al-Fikr, Damas, 1406/1986.
- Ibn al-Ṣalāḥ, Abū 'Amr 'Utmān al-Šahrazūrī, An Introduction to the Science of the Ḥadīth, Eerik Dickinson (trad.), Garnet Pubishing, Reading, 2005.
- Ibn al-Šarqī, Aḥmad b. Muḥammad al-Naysābūrī, Aḥādīṭ min al-musnad al-ṣaḥīḥ, ʿĀmir Ḥasan Ṣabrī (éd.), Dār al-Bašāʾir al-Islāmiyya, Beyrouth, 1427/2006.
- Ibn al-Wazīr, Muḥammad b. Ibrāhīm, Tanqīḥ al-anzār fī ma'rifat 'ulūm al-āṭār, Muḥammad b. Ḥ. Ḥallāq & 'Āmir Ḥusayn (éd.), Dār Ibn Ḥazm, Beyrouth, 1420/1999.

- al-ʿIrāqī, Zayn al-Dīn Abū al-Faḍl ʿAbd al-Raḥīm, al-Mustaḥrağ ʿalā al-Mustadrak li-l-Ḥākim (amlāhā al-ʿIrāqī fī maǧālis), Muḥammad ʿAbd al-Munʿim Rašād (éd.), Maktabat al-Sunna, Le Caire, 1410[/1990].
- al-ʿIrāqī, Zayn al-Dīn Abū al-Faḍl ʿAbd al-Raḥīm, Šarḥ al-Tabṣira wa-l-taḍkira, 2 vol., ʿAbd al-Laṭīf al-Hamīm & Māhir Yāsīn Faḥl (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1423/2002.
- al-'Irāqī, Zayn al-Dīn Abū al-Faḍl 'Abd al-Raḥīm, al-Taqyīd wa-l-īḍāḥ Šarḥ Muqaddimat Ibn al-Ṣalāḥ, 'Abd al-Raḥmān Muḥammad 'Utmān (éd.), al-Maktaba al-Salafiyya, Médine, 1389/1969.
- 'Iyāḍ, al-Qāḍī b. Mūsā b. 'Iyāḍ al-Sabtī, Tartīb al-madārik wa-taqrīb al-masālik li-ma'rifat a'lām maḍhab Mālik, 8 vol., Sa'īd Aḥmad A'rāb et al. (éd.), Wizārat al-Awqāf wa-l-Šu'ūn al-Islāmiyya, Rabat/Maṭba'at Faḍāla, Mohammédia, 1401-1403/1981-1983.
- Kaḥḥāla, 'Umar Riḍā, Mu'ğam al-mu'allifin. Tarāğim muṣannifī al-kutub al-'arabiyya, 15 vol., Maṭba'at al-Taraqqī, Damas, 1376/1957-1380/1961.
- al-Kalābādī, Abū Naṣr Aḥmad b. Muḥammad, Riǧāl Ṣaḥīḥ al-Buḥārī al-musammā al-Hidāya wa-l-iršād fī ma<sup>c</sup>rifat ahl al-tiqa wa-l-sadād alladīn aḥraǧa lahum al-Buḥārī fī Ğāmi<sup>c</sup>ihi, 2 vol., ʿAbd Allāh al-Laytī (éd.), Dār al-Ma<sup>c</sup>rifa, Beyrouth, 1407/1987.
- al-Karmānī, Abū Muḥammad Ḥarb b. Ismāʿīl, *Masāʾil* Ḥarb, 3 vol., Fāyiz b. Aḥmad b. Ḥāmid Ḥābis (éd.), Ğāmiʿat Umm al-Qurā, Médine, 1422[/2001].
- al-Kattānī, Muḥammad b. Ğaʿfar, al-Risāla al-mustaṭrafa li-bayān mašhūr kutub al-sunna al-mušarrafa, Abū ʿAbd al-Raḥmān Ṣalāḥ Muḥammad ʿUwayḍa (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1426/2005 (2° éd.).
- Muslim b. al-Ḥaǧǧāǧ, Abū al-Ḥusayn al-Qušayrī al-Naysābūrī, Ṣaḥīḥ Muslim, 5 vol., Muḥammad Fuʾād ʿAbd al-Bāqī (éd.), Dār Iḥyāʾ al-Kutub al-ʿArabiyya, Le Caire, 1412/1991.
- al-Rāmahurmuzī, al-Ḥasan b. ʿAbd al-Raḥmān, al-Muḥaddit al-fāṣil bayna al-rāwī wa-l-wāʿī, Muḥammad ʿAǧǧāǧ al-Ḥaṭīb (éd.), Dār al-Fikr, Beyrouth, 1391/1971.
- al-Ṣafadī, Ṣalāḥ al-Dīn Abū al-Ṣafā' Ḥalīl b. Aybak, al-Wāfī bi-l-wafayāt, 30 vol., Helmut Ritter et al. (éd.), Bibliotheca Islamica, Franz Steiner, Wiesbaden/Dār Ṣādir, Beyrouth, 1949-2004.

- al-Saḥāwī, Šams al-Dīn al-Ḥayr Muḥammad, Fatḥ al-muġīṭ bi-šarḥ alfiyyat al-ḥadīṭ, 5 vol., 'Abd al-Karīm b. 'Abd Allāh al-Ḥuḍīr & Muḥammad b. 'Abd Allāh Āl Fuhayd (éd.), Maktabat Dār al-Minhāǧ, Riyad, 1426[/2005].
- al-Sam'ānī, Abū Sa'd 'Abd al-Karīm b. Muḥammad b. Manṣūr, *al-Ansāb*, 5 vol., 'Abd Allāh 'Umar al-Bārūdī (introduction et commentaire), Dār al-Ğinān, Beyrouth, 1408/1988.
- al-Subkī, Abū Naṣr Tāǧ al-Dīn ʿAbd al-Wahhāb b. ʿAlī, Qāʿida fī al-ǧarḥ wa-l-taʿdīl, in Arbaʿ rasāʾil fī ʿulūm al-ḥadīṭ, ʿAbd al-Fattāḥ Abū Ġudda (éd.), Maktabat al-Maṭbūʿāt al-Islāmiyya, Alep, 1410/1990 (5° éd.).
- al-Subkī, Abū Naṣr Tāǧ al-Dīn ʿAbd al-Wahhāb b. ʿAlī, Ṭabaqāt al-šāfi ʿiyya al-kubrā, ʿAbd al-Fattāḥ Muḥammad al-Ḥulw & Maḥmūd Muḥammad al-Ṭanāḥī (éd.), Maṭba ʿat ʿĪsā al-Bābī al-Ḥalabī, Le Caire, 1383-1396/1964-1976, repr. Dār Iḥyā ʾal-Turāṭ al-ʿArabī, Beyrouth, s.d.
- al-Suyūṭī, Ğalāl al-Dīn Abū al-Faḍl ʿAbd al-Raḥmān, Alfiyyat al-Suyūṭī fī ʿilm al-ḥadīṭ, Aḥmad Muḥammad Šākir (éd.), al-Maktaba al-ʿIlmiyya, Beyrouth, s.d.
- al-Suyūṭī, Ğalāl al-Dīn Abū al-Faḍl ʿAbd al-Raḥmān, Tadrīb al-rāwī fī šarḥ Taqrīb al-Nawāwī (sic), Māzin al-Sarsāwī (éd.), Dār Ibn al-Ğawzī, Riyad, Beyrouth, 1431[/2011].
- al-Tanbaktī, Aḥmad Bābā, Kitāb nayl al-ibtihāģ bi-taṭrīz al-dībāǧ, ʿAbd al-Ḥamīd ʿAbd Allāh al-Harāma (éd.), Kulliyat al-Daʿwa al-Islāmiyya, Tripoli, 1398/1989.
- al-Ṭabarī, Abū Ğa'far Muḥammad b. Ğarīr, *Tahḍīb* al-āṭār. Musnad 'Abd Allāh b. 'Abbās, I, Maḥmūd Muḥammad Šākr (éd.), Maṭba'at al-Madanī, Le Caire, [1402/1989].

- al-Ṭabarī, Abū Ğa'far Muḥammad b. Ğarīr,

  Tahdīb al-āṭār (al-ǧuzʾ al-mafqūd), 'Alī Riḍā
  b. 'Abd Allāh (éd.), Dār al-Maʾmūn li-l-Turāṭ,

  Beyrouth, Damas, 1416/1996.
- al-Ṭūsī, Abū ʿAlī al-Ḥasan b. ʿAli, Kardūš,

  Muḥtaṣar al-aḥkām. Mustaḥraǧ al-Ṭūsī ʿalā

  Ğāmiʿ al-Tirmiḍī, 4 vol., Anīs b. Aḥmad
  b. Ṭāhir al-Andūnūsī (éd.), Maktabat
  al-Ġurabāʾ al-Atarivya, Médine, 1415[/1995].
- al-Wānī, Amīn al-Dīn Muḥammad b. Ibrāhīm al-Dimašqī, Ğuz' fīhi aḥādīṭ rubā'iyyāt min Ṣaḥīḥ Muslim b. al-Ḥaǧǧāǧ, Ya'qūb b. Maṭar al-Muršidī al-'Utaybī (éd.), Dār al-Iṣbāḥ, Médine, 2014.
- al-Yāfi'ī, Abū Muḥammad 'Abd Allāh b. As'ad al-Yamanī, *Mir'āt al-ǧinān wa-'ibrat al-yaqẓān*, Ḥalīl Manṣūr (présentation et notes), Dār al-Kutub al-'Ilmiyya, Beyrouth, 1417/1997.
- al-Yāfi'ī, Abū Muḥammad 'Abd Allāh b. As'ad al-Yamanī, Kitāb al-Istidrāk 'alā Sībawayh fī kitāb al-abniya wa-l-ziyādāt 'alā mā awradahu fîhā muhaḍḍaban, Ignazio Guidi (éd.), Accademia Nazionale dei Lincei, Rome, 1890, repr. Maktabat al-Mutannā, Bagdad, 1971.
- al-Zarkašī, Badr al-Dīn Muḥammad b. 'Abd Allāh, al-Mu'tabar fī taḥrīğ aḥādīṭ al-Minhāğ wa-l-Muḥtaṣar, Ḥamdī b. 'Abd al-Maǧīd al-Salafī (éd.), Dār al-Arqam, Hawalli, Koweït, 1404/1984.
- al-Zubaydī, Abū Bakr Muḥammad b. al-Ḥasan al-Išbīlī, *Istidrāk al-ģalaṭ al-wāqiʿ fī* kitāb al-ʿAyn, ʿAbd al-ʿAlī al-Wadġīrī & Ṣalāḥ Mahdī al-Farṭūsī (éd.), Maǧmaʿ al-Luġa al-ʿArabiyya, Damas, 1424/2003.
- al-Zubaydī, Kitāb al-Istidrāk ʿalā Sībawayh fī kitāb al-abniya wa-l-ziyādāt, Ignazio Guidi (éd.), Rome, 1890, repr. Maktabat al-Muṭannā, Bagdad, 1971.

#### Études

- 'Abd al-Bāqī, Muḥammad Fu'ād, Taḥrīğ aḥādīṭ wa-āyāt wa-ta'līq 'alā Tafsīr al-Ṭabarī, Le Caire, 1958.
- Abū Ġudda, ʿAbd al-Fattāḥ, Taḥqīq ismay al-Ṣayḥīḥayn wa-ism Ǧāmiʿ al-Tirmiḍī, Maktabat al-Maṭbūʿāt al-Islāmiyya, Alep, 1414/1993.
- al-A'zamī, Muḥammad Muṣṭafā, On Schacht's Origins of Muhammadan Jurisprudence, Université du Roi Saoud, Riyad, 1985.
- al-Balūšī, ʿAbd al-Ġafūr b. ʿAbd al-Ḥaqq,
   ʿIlm al-taḥrīǧ wa-dawruhu fī ḥidmat al-sunna
   al-nabawiyya, Maǧmaʿ al-Malik Fahd,
   Médine, 1425: http://islamhouse.com/ar/
   books/460379/ [consulté le 10/12/2015].
- Benkheira, Mohammed Hocine, « L'analyse du ḥadīṭ en question. À propos de J.-L. de Prémare et G.H.A. Juynboll », *Arabica* 52, 2005, p. 294-303.

- Benkheira, Mohammed Hocine, «Un libre peut-il épouser une esclave? Esquisse d'histoire d'un débat, des origines à al-Shāfi'ī (m. 204/820)», Der Islam 84, 2007, p. 249-355.
- Brown, Jonathan A.C., « Criticism of the Proto-Hadith Canon: Al-Dāraquṭnī's adjustement of the Ṣaḥīḥayn », JIS 15, 2004, p. 1-37.
- Brown, Jonathan A.C., The Canonization of al-Bukhārī and Muslim: The Formation and Function of the Sunnī Hadīth Canon, Brill, Levde, 2007.
- Brown, Jonathan A.C., Hadith: Muhammad's Legacy in the Medieval and Modern World, Oneworld, Oxford, 2009.
- Brown, Jonathan A.C., «The Canonization of Ibn Mâjah: Authenticity vs. Utility in the Formation of the Sunni Ḥadîth Canon », RMMM 129, 2011, p. 169-181.
- Brown, Jonathan A.C., «The Rules of Matn Criticism: There Are No Rules», Islamic Law and Society 19, 2012, p. 356-396.
- al-Dāyinī, Azīz Rašīd Muḥammad, Taṣḥīḥ aḥādīṭ al-Mustadrak bayna al-Ḥākim al-Naysābūrī wa-l-ḥāfiṭ al-Dahabī, Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 1427[/2007].
- Dickinson, Eerik, «Ibn al-Ṣalāḥ al-Shahrazūrī and the Isnād », JAOS 122, 2002, p. 481-505.
- Ess, Josef van, Zwischen Hadith und Theologie: Studien zum Entstehen prädestinatianischer Überlieferung, De Gruyter, Berlin, 1975.
- Fadel, Mohammad, «Ibn Ḥajar's Hady al-sārī: A Medieval Interpretation of the Structure of al-Bukhārī's al-Jāmi' al-ṣaḥīḥ: Introduction and Translation », JNES 54, 1995, p. 161-197.
- Fück, Johann W., « Zur Überlieferungsgeschichte von Buhari's Traditionssammlung », ZDMG 92, 1938, p. 60-87.
- Gilliot, Claude «Le traitement du Ḥadīṭ dans le Tahḍīb al-āṭār de Tabari», Arabica 41, 1994, p. 309-351.
- Goldziher, Ignaz, Le dogme et la loi de l'islam. Histoire du développement dogmatique et juridique de la religion musulmane, Félex Arin (trad.), Geuthner, Paris, 1920.
- Goldziher, Ignaz, Études sur la tradition islamique, Léon Bercher (trad.), Maisonneuve, Paris, 1984.
- Guillaume, Alfred, The Tradition of Islam:

  An Introduction to the Study of the Hadith

  Literature, The Clarendon Press, Oxford, 1924.
- Hallaq, Wael B., «The Authenticity of Prophetic Ḥadîth: A Pseudo-Problem», StudIsl (P) 89, 1999, p. 75-90.

- Hallaq, Wael B., «Takhrīj and the Construction of Juristic Autority» in *Studies in Islamic Legal Theory*, Weiss, B. G. (éd.), E.J. Brill, Leyde, 2002, p. 317-335.
- Hallaq, Wael B., Authority, Continuity and Change in Islamic Law, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.
- Horovitz, Josef, « The Antiquity and Origin of the Isnād » in *Hadith: Origins and Development*, Motzki, Harald (éd.), Ashgate Publishing, Aldershot, 2004, p. 151-158.
- Juynboll, Gautier H. A., The Authenticity of the Tradition Literature: Discussion in Modern Egypt, Brill, Leyde, 1969.
- Juynboll, Gautier H. A., Muslim Tradition: Studies in Chronology, Provenance and Authorship of Early Hadith, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Juynboll, Gautier H. A., «(Re)Appraisal of Some Technical Terms in Hadith Science», Islamic Law and Society 8, 2001, p. 303–349.
- Lucas, Scott C., Constructive Critics, Ḥadīth Literature, and the Articulation of Sunnī İslam. The Legacy of the Generation of Ibn Sa'd, Ibn Ma'īn, and Ibn Ḥanbal, Brill, Leyde, 2004.
- Lucas, Scott C., « The Legal Principles of Muhammad B. Ismā'īl Al-Bukhārī and Their Relationship to Classical Salafi », *Islamic Law and Society* 13, 2006, p. 289-324.
- Melchert, Christopher, «Bukhārī and Early Hadith Criticism», *JAOS* 121, 2001, p. 7-19.
- Melchert, Christopher, « The Musnad of Aḥmad ibn Ḥanbal: How It Was Composed and What Distinguishes It from the Six Books », Der Islam 82, 2005, p. 32-51.
- Melchert, Christopher, « Bukhārī and His Ṣaḥīḥ », Le Muséon 123, 2010, p. 425-454.
- al-Rāģiḥī, Šaraf al-Dīn ʿAlī, Musṭalaḥ al-ḥadīṭ wa-aṭaruhu ʿalā al-dars al-luġawī ʿinda al-ʿarab, Dār al-Maʿrifa al-Ğāmiʿiyya, Alexandrie, 1985.
- Patton, Walter Melville, Aḥmed ibn Ḥanbal and the Miḥna: A Biography of the Imâm Including an Account of the Moḥammedan Inquisition Called the Miḥna, 218-234 A.H., Brill, Leyde, 1897.
- Robson, James, « Muslim Tradition: The Question of Authenticity », Memoirs and Proceedings of the Manchester Literary and Philosophical Society 93, 1951-1952, p. 84-102.
- Robson, James, An Introduction to the Science of Tradition Being al-Mad<u>kh</u>al Ilā Ma<sup>c</sup>rifat al-Iklīl, Luzac, Londres, 1953.

- Robson, James, «The Isnād in Muslim Tradition» in Mutafa Shah (éd.), The Ḥadīth: Critical Concepts in Islamic Studies, vol. 2, Routledge, Londres, 2010, p. 12-21; Transactions 15, Glasgow University Oriental Society, Glasgow, 1953, p. 15-26.
- Schacht, Joseph, *The Origins of Muhammadan Jurisprudence*, Clarendon Press, Oxford, 1950.
- Şiddiqī, Muḥammad Zubayr, Ḥadith Literature:

  Its Origin, Development and Special Features,
  Islamic Text Society, Cambridge, 1993.

  Speight, R. Marston, «The Will of Saʿd b. a. Waqqāṣ:
  The Growth of a Tradition », Der Islam 50, 2,
  1973, p. 249-267.